

2 EUROS

L'ENVOLEE

POUR EN FINIR AVEC TOUTES LES PRISONS

NUMERO 36

PRISONNIERES SOLIDAIRES A SEYSSSES - COMBATS DE TAULE EN TAULE
TEMOIGNAGES DE LAON - CA CHAUFFE AU MITARD DE NEUVIC - LE
"PRINTEMPS FRANCAIS" DES SYNDICATS DE MATONS - MONT-DE-MARSAN,
REAU... PRISONS MODERNES DE MERDE



c'est l'été, bronzez rayé

AOÛT 2013

SOMMAIRE

- 4/ **UN SALUT FRATERNEL À TOUS NOS POTOS**
- 5/ **« ILS SONT EN TRAIN DE TUER NOS PETITS FRÈRES »**
ENTRETIEN AVEC MALIN MENDY EN DIRECT DU CENTRE DE DÉTENTION DE LAON
- 8/ **« J'AI L'IMPRESSON QU'ILS NE ME LÂCHERONT JAMAIS »**
LETTRES DE KAOUTAR ET SISSI DEPUIS LE CD DES FEMMES DE RÉAU
- 12/ **COURRIERS D'UNE « ENVOYÉE SPÉCIALE » AU PÉNITENTIER**
CHRISTINE SE BAT DE TAULE EN TAULE : LA TALAUDIÈRE, CORBAS, JOUX-LA-VILLE ET BAPAUME
- 14/ **« MÊME LES ANIMAUX BÉNÉFICIENT D'UN CONFORT PLUS DOUILLET »**
LETTRES DE MANUE ET JO DEPUIS LE CD DES FEMMES DE RENNES
- 15/ **« UNE VENGEANCE PERSONNELLE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE »**
PROCÈS DE LAURENT ORSINI
- 16/ **SOLIDARITÉS FACE AUX HUMILIATIONS DE LA MATONNERIE**
À LA MAISON D'ARRÊT DES FEMMES DE SEYSSES
Lettres de détenues de Seysses
Des prisonnières chroniquent d'un an d'acharnement
Lettre d'une ancienne détenue de Seysses
- 21/ **QUAND LES MATONS FONT LEUR « PRINTEMPS FRANÇAIS »**
- 24/ **ÇA CLASSE ET ÇA CASSE**
CENTRE DE DÉTENTION DE ROANNE
- 25/ **ÇA CHAUFFE À NEUVIC-SUR-L'ISLE**
Ça chauffe au mitard
Communiqué et appels à solidarité
- 27/ **« L'AUDACE DE CROIRE EN DES JOURS MEILLEURS »**
LETTRE DE XAVIER
- 28/ **PRISONS MODERNES DE MERDE**
DEPUIS LE CENTRE PÉNITENTIAIRE DE MONT-DE-MARSAN

L'ENVOLEE

est un journal trimestriel. Il publie les lettres de prisonniers que nous recevons, des comptes rendus de procès auxquels nous assistons, et des analyses sur la société et ses lois.

Le journal prolonge le travail mené par des émissions de radio indépendantes qui maintiennent un lien entre l'intérieur et l'extérieur des prisons, hors du contrôle de l'administration pénitentiaire.

Le journal est réalisé par des ex-prisonniers ou des proches de prisonniers qui pensent qu'il est primordial de publier des textes venus des prisons et des textes contre les prisons. Les prisonniers décrivent leur quotidien, dénoncent leurs conditions de détention, se battent contre l'enfermement, sans laisser les journalistes, sociologues, militants et autres experts parler à leur place.

Une parole de prisonnier qui sort et attaque l'administration pénitentiaire ou la justice, qui plus est quand cette parole est collective, constitue un acte politique qui dérange l'ordre des choses. *L'Envolée* se veut porte-voix des prisonniers et prisonnières qui luttent contre le sort qui leur est fait ; mais nous ne sommes ni les porte-parole, ni un syndicat de prisonniers. Cela ne nous empêche pas, bien sûr, de soutenir et d'aider des prisonniers qui sont proches de nous ou qui nous demandent d'être solidaires.

Nous faisons le pari que les mots inspirent et nourrissent des luttes contre la justice et l'enfermement. Pour nous, la liberté est un rapport social entre les gens qui se battent ensemble pour la gagner.

Le journal s'inscrit dans l'histoire de la critique sociale abordée sous l'angle du droit et de la justice. La prison est le ciment nécessaire à l'Etat pour permettre au capitalisme de se développer. Prisons et Justice servent principalement à enfermer la misère. L'enfermement carcéral joue un rôle social de repoussoir : il produit une peur nécessaire au maintien de cette société.

Ainsi la prison sert aussi à enfermer dehors. Les familles et les proches de prisonniers et de prisonnières le savent bien. Ce journal existe maintenant depuis plus de douze ans malgré les censures de l'administration pénitentiaire, malgré les poursuites récurrentes pour diffamation, malgré nos faibles moyens. Nous ne comptons que sur l'argent des abonnements et des événements que nous organisons pour financer la sortie régulière du journal. N'hésitez pas à écrire, à vous abonner et à abonner des prisonniers en faisant parvenir leur numéro d'écrou (l'abonnement est gratuit pour les prisonniers).

Si vous souhaitez écrire à un prisonnier ou une prisonnière dont vous aurez lu un courrier dans le journal ou sur ce site, nous pouvons vous faire parvenir son numéro d'écrou – si la personne nous a donné son accord pour le faire.

À bas les prisons, toutes les prisons... soyons solidaires des enfermés qui refusent de se résigner, solidaires des familles et des amis qui se démènent tous les jours pour ne pas lâcher face à une machine à broyer.



Christiane Taubira a inauguré une nouvelle taule le mardi 30 avril dans le département de l'Orne, en Normandie, à Condé-sur-Sarthe, près d'Alençon. Elle a fait le déplacement, sans la présence des médias, en catimini, histoire de ne pas trop contredire son costume d'humaniste qu'elle aime tant porter en public. Pourtant cette prison est emblématique des orientations prises depuis quasiment quinze ans par l'administration pénitentiaire (AP).

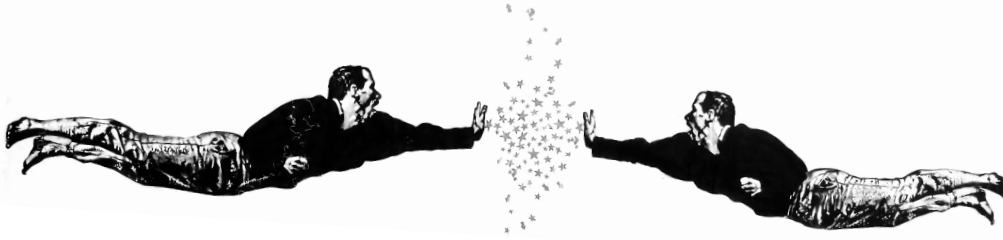
Le centre pénitentiaire est composé de deux entités distinctes, précise l'APIJ (l'Agence pour l'immobilier de la justice). D'une part, une maison centrale qui peut abriter des « détenus dangereux destinés à de longues peines et dont la prise en charge requiert un dispositif de sécurité spécifique », d'autre part, un Quartier nouveau concept (QNC) bâti en dehors du mur d'enceinte de la maison centrale. Celui-là peut accueillir des détenus bénéficiant du régime de semi-liberté ou condamnés à de « courtes peines » (inférieures ou égales à un an), ou encore en fin d'exécution de peine.

Au départ, à Alençon, les habitants étaient plutôt réticents – ce qui est souvent le cas –, mais ils se sont finalement laissés convaincre par la création de 300 postes de surveillants et de nombreux emplois connexes, dans une région touchée par les fermetures d'entreprises, comme Moulinex entre autres. Tiens donc, l'homme qui a porté ce projet, c'est le maire d'Alençon et député socialiste de l'Orne, le sinistre Joaquim Pueyo, qui a longtemps dirigé les prisons de Fresnes, de Rennes, de Fleury-Mérogis ou de Bois d'Arcy. Les premiers prisonniers longues peines ont été transférés du Quartier maison centrale (QMC) de Réau durant le mois de juin.

Une autre prison, parfaite réplique de celle de Condé ouvrira d'ici peu : les travaux de construction du centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil sont en cours et devraient être achevés fin 2014. Elle se trouve entre Lens et Vendin-le-Vieil, sur la zone de la Croisette, tout près de Cora Lens 2, de l'aérodrome de Bénifontaine, du crématorium ou encore d'une unité de soins pour personnes handicapées... Le ministère de la justice avait annoncé ces deux constructions de prison hyper sécurisées dans les années 2000 (cf. L'Envolée n°2), à un moment où les peines d'enfermement ont été multipliées, où les prisons, anciennes comme nouvelles, se sont remplies, et où la politique d'aménagement de peine s'est considérablement durcie. L'AP a alors considéré qu'il était plus facile de réunir en deux lieux distincts des effectifs réduits de détenus qu'elle estimait dangereux pour tenter de mieux circonscrire les incidents. C'est une nouvelle étape vers l'enfermement perpétuel qui est franchie : d'abord la généralisation des quartiers d'isolement, puis l'ouverture des QMC comme à Annœullin et à Réau, et maintenant celle de ces quartiers de haute sécurité ultra technologique. Tout ça sous l'égide de nouveaux cadres de l'AP, comme Aurélie Leclerc, véritables expérimentateurs de la faisabilité des peines jusqu'à la mort.

Tout cela se fait dans le silence, loin des effets d'annonce des colloques organisés par le ministère avec la complicité de diverses associations humanistes. Les prisonniers, surtout ceux pour qui ces structures ont été conçues, le savent bien : la seule façon d'empêcher la mise en place de ce système carcéral est sa disparition pure et simple.

Salut fraternel à tous nos potos



Gaëtan, content de continuer à te lire, grosse patate et humour toujours. Stay rude, on s'écrit.
Philippe, l'impatience doit te gagner... La grosse bise à tous les deux.
Évidemment un salut à toi Itziar à Fresnes, toujours plus loin de chez toi. On a tous regretté que la manif devant Seysses soit annulée au dernier moment. On se doute que tu lâcheras pas où qu'ils t'envoient. Ça leur a fait mal à Seysses, tout ce bruit.
Un grand salut aux braves de Rennes, les courageuses et déterminées, celles qui ne lâchent rien.
Khaled, salut poto ! Vivement les bonnes nouvelles, mais comme on dit : la bave du crapaud... et la bise à JB...
Marina, courage pour ton arrivée à Seysses, on sait que t'en manque pas. Ecris-nous.
Coucou à Malek, toujours à l'isolement à Bois d'Arcy. Et à Gogo à Bourg-en-Bresse, à bientôt.
Salut et courage à ceux qui sont restés dans le climat de merde de Roanne. Salut et courage à Nabil et ses potes du QD et du QI de Neuvic, autre taule de merde. Vous ne lâchez rien, on sait que vous ramassez grave, faites gaffé à vous. On continue à faire savoir ce que vous subissez. N'hésitez pas à donner des news et à écrire publiquement.
Welcome home Sylvie. Ça te va trop bien la liberté et t'assures à la radio. Nombreux sont ceux qui espèrent le retour de l'Arppi... On a du pain sur la planche.
À tous les gremlins qui préfèrent leur PS2 à leur stylo bic.
Un grand salut aux quatre fantastiques d'Annœullin !
Une grande pensée pour Mounir.

Spécial Chaba : comme on l'annonçait dans le dernier numéro, a connu une période difficile. Après avoir été mis au mitard parce qu'il se permettait d'égratigner le juge Coustet dans un courrier privé, il a été jugé deux fois, rien que ça, le mois dernier. La première, c'était aux assises de Toulouse, devant le sinistre Coustet, dont c'était la dernière session d'assises, ce vieux méchant ayant pris sa retraite, après avoir distribué des siècles de prison au cours de sa funeste carrière. On ne le pleurera pas : c'est lui, entre autres méfaits, qui a collé une peine d'élimination sociale à Philippe (cf *L'E nvolée* 33). Un bon juge est un juge à la retraite. Ce coup-ci, lui et ses jurés n'ont eu d'autre choix que de relaxer Chaba. On racontera le procès en détail sur le site d'ici peu, c'est suffisamment rare de gagner pour qu'on marque le coup. En attendant la bête de côte de bœuf à ta sortie, courage à toi pour les mois qu'il te reste à taper. Le plus dur est passé, comme tu dis.

Les potos de SINGE DES RUES, entre deux concerts contre les prisons, ont fini par sortir leur album de gros rap qui tache, un futur classik, *PLUS L'TEMPS*, disponible sur leur blog : SINGEDES RUES.BANDCAMP.COM
(Attention, ceci est une pub !)

TWEET AND SHOUT

Tous les numéros de L'Envolée sont consultables sur le site : www.lenvolee.net. Vous y trouverez aussi articles, lettres et comptes rendus de procès. N'hésitez pas à vous abonner au compte tweeter. Dedans, dehors, écrivez-nous et faites suivre les infos à contact@lenvolee.net

The advertisement features a background of falling code (Matrix-style) and a group of children sitting on the floor, reading a newspaper. The text is in a monospace font.



« ILS SONT EN TRAIN DE TUER NOS PETITS FRÈRES, DE BRISER LES FAMILLES »

Dans le n°34, nous avons publié des lettres de prisonniers du centre de détention (CD) d'Annœullin (ouvert en juin 2011). Elles dénonçaient ces nouvelles prisons, et révélaient aussi des lynchages de prisonniers par des surveillants. Giovanni nous écrivait alors : « Il y a eu le cas de Malin Mendy. Mon ami a été provoqué alors qu'il cuisinait dans l'office. Ils l'ont alors tabassé, conduit au mitard, lui ont infligé deux ans ferme et l'ont transféré. Au passage, ils ont détruit son paquetage et trahi le secret médical en dévoilant son état de santé à la population carcérale. [...] On a le sentiment d'être leur sac de frappe. » Les matons portent plainte et accusent Malin de violences et rébellion ; jugé le 20 juin 2012, il écope d'une peine plancher de deux ans et de plusieurs milliers d'euros de dédommagement. Il fait appel, est relaxé pour les violences mais prend un an pour rébellion. Il est aujourd'hui en cassation.

Le 8 mars 2013, Malin appelle en direct l'émission de radio de l'Envolée sur FPP depuis le CD de Laon (02). Voici une retranscription de cette communication : Malin rétablit des vérités et témoigne de son vécu et du quotidien infernal des prisonniers. Comme tous les prisonniers qui prennent la parole, Malin force le respect : il brise l'isolement et le silence dans lequel la justice et l'administration pénitentiaire (AP) voudraient les maintenir.

« Je voudrais parler de ma situation, de ce qui se passe actuellement à Laon et de ce qui m'est arrivé à Annœullin. Au centre pénitentiaire (CP) d'Annœullin, j'ai été victime d'une agression de la part de tortionnaires, je répète le mot : des tortionnaires de l'AP. C'est tombé sur moi. Je vais sur ma quarante-cinquième année et je connais très bien le milieu carcéral. Depuis 1984, j'ai connu Saint-Maur, Poissy, la maison d'arrêt (MA) de Lisieux, etc. Mais c'est la première fois dans tout mon parcours de prisonnier que j'arrive dans la région du Nord et que je me fais torturer par ces gens-là. Je suis quelqu'un d'assez imposant, militant dans l'âme, je dis clairement ce que certains pensent tout bas, et ils n'aiment pas ça. J'étais en train de cuisiner dans le réfectoire et à 17h30 je me suis retrouvé face à des surveillants qui n'ont pas voulu m'accorder cinq minutes pour terminer la cuisson de mon riz alors que la fermeture des portes est à 18 heures. Donc, juste pour avoir réclamé mes droits je me suis re-

trouvé plaqué au sol par sept surveillants. Ils ont fait rentrer les autres détenus et ils m'ont sauté dessus. Ils m'ont demandé de m'allonger au sol alors qu'il y avait du verre par terre. J'ai refusé, et au début j'ai résisté sans mettre de coup. Ils ont fini par me coller au sol, m'ont plaqué la tête contre le verre... J'ai perdu connaissance pendant deux à trois petites minutes. Ils m'ont menotté et emmené au quartier disciplinaire (QD).

Ce sont des surveillants qui se sont appropriés les lieux avec la complicité de la directrice M^{lle} Leclercq, qui leur a donné tout pouvoir pour casser de l'être humain. Ils sont en train de détruire les détenus.

C'était le 30 avril 2012 et la direction s'est empressée de me faire passer au prétoire le 2 mai (parce que le 1^{er} est un jour férié). Comme par hasard, ils n'ont pas pu joindre mon avocat et le directeur a refusé le report de la commission disciplinaire. À ce moment-là, il n'y a plus eu de dialogue avec

« Je n'ai pas froid aux yeux pour dénoncer ce qui se passe aujourd'hui dans nos prisons »

M. Nourrisson – parce que c'est une mafia. Ce sont des gens qui se donnent tous les droits.

J'ai été sanctionné de trente jours de QD pour violences sur des surveillants, alors que c'est moi-même qui ai subi les violences ! En me menottant, l'un des surveillants qui était déjà blessé en a profité pour faire du cinéma et raconter qu'il s'était blessé pendant qu'il était en train de me manipuler, de me torturer. Il a exigé six semaines d'arrêt, il a demandé 10 000 euros au tribunal de Lille. Mais ça on verra bien avec l'enquête parce qu'il y a plein de détenus qui étaient témoins. Vraiment, ils m'ont pris pour un petit black qui ne connaît pas les lois. Quand je me suis retrouvé devant ce directeur, j'ai tout réfuté, j'ai demandé un report qu'il a refusé catégoriquement. Je lui ai pourtant dit : « *Ce sont des faits graves que vous me reprochez, quand même, vous me reprochez d'avoir violé des surveillants !* » Lui, il s'en foutait. Sourde oreille. Trente jours de mitard. Je les ai effectués dans des conditions inhumaines, parce que je suis porteur d'une pathologie assez grave et ça fait vingt-cinq ans que je prends un traitement. Malgré tout, je n'ai pu voir ni psychologue, ni médecin généraliste, ni mon spécialiste qui me suit pour ma pathologie. J'avais un rendez-vous avec lui, on me l'a refusé. Voilà comment ça fonctionne à la prison d'Annoeullin. J'avais aussi un parloir UVF (unité de vie familiale) prévu depuis deux mois avec ma compagne. Ils me l'ont annulé sur le coup.

J'ai demandé à déposer une plainte contre ces surveillants, et comme par hasard l'AP ne me donne aucune réponse. J'ai donc fait mes trente jours de mitard. Il faut que les gens sachent : quand nous, les détenus, on demande à voir la gendarmerie, on n'est jamais entendus, même par les procureurs, qui classent nos plaintes sans suite. Mais comme par hasard, dès qu'un surveillant se permet des actes contre les prisonniers, nous on se retrouve en comparution immédiate. Ce n'est qu'après mes trente jours de mitard que je me suis retrouvé face à la gendarmerie, mais au sujet d'une plainte portée par l'AP contre moi ! Sept surveillants qui portent plainte contre moi pour des violences sur eux alors qu'il n'y en a qu'un seul blessé, à la main ! C'est quand même fort. J'ai demandé une expertise pour définir la provenance de la blessure de ce surveillant, mais pour le moment on n'en sait rien. Le jour de la commission, j'ai appris de la bouche du directeur que ce surveillant était déjà blessé – et parce qu'il l'était déjà, il risquait de perdre l'usage de sa main. Alors maintenant si des surveillants cherchent une Cotorep ou une assurance... C'est ce qui se passe aussi à Laon où ils sont habitués à faire ça. Je ne suis pas le premier détenu à qui ça arrive.

Il y a plein de gens qui sont prêts à parler. Mais vous savez, tout le monde ne s'appelle pas Mendy ! Je n'ai pas froid aux yeux pour dénoncer ce qui se passe aujourd'hui dans nos prisons françaises, les prisons dites Sarkozy, les prisons inhumaines. Celles où il y a des caméras – et nous on demande qu'elles soient visionnées...

Mais apparemment le tribunal de Lille a préféré me condamner par rapport à mon passé. On me reprochait d'avoir été violent, d'avoir été condamné à seize ans. Voilà une procureur



d'à peine trente ans qui se permet de continuer à condamner, même quand on est déjà en prison. Je tiens à rappeler que dans toutes mes détentions, je n'ai jamais eu une violence sur un surveillant, j'ai toujours pris sur moi, j'ai toujours combattu avec le stylo. Et aujourd'hui, je me suis retrouvé en comparution immédiate avec une peine plancher de deux ans d'emprisonnement, avec une amende dont le cumul atteint à peu près 3 000 à 4 000 euros d'indemnisation pour le surveillant. J'ai fait appel devant la cour de Douai. J'ai quand même gagné, parce qu'on m'a relaxé des faits de violence, mais on me met un an pour rébellion.

Voilà la situation. Aujourd'hui je suis en cassation, en espérant que la justice soit rendue, parce que je n'ai pas l'intention de laisser ça comme ça. Il y a beaucoup de gens qui souffrent dans les prisons. Ils sont en train de tuer nos petits frères, de tuer des gens, de briser les familles, surtout dans les CP. Ce sont des prisons inhumaines. J'ai connu les prisons dans les années 1980 : Bois-d'Arcy, Poissy, Fresnes... La liste est trop longue, je n'en suis pas fier. Pourquoi les juges qui nous mettent en prison ne font rien quand c'est nous qui les sollicitons de l'intérieur parce qu'on a été victime de quelque chose, pourquoi la police ne vient pas recevoir nos plaintes ? Pourquoi on attend le dernier moment, lorsque ça ne va plus ?

Je ne comprends pas : chaque établissement pénitentiaire français a sa propre loi. Les droits des détenus ne sont pas respectés, les familles non plus. Et puis on va parler du travail en détention, car c'est grave ce qui se passe ! C'est de l'exploitation, il y a des gens qui n'ont pas la capacité de se rebiffer et qui subissent parce qu'ils ont peur, parce qu'ils ne sont pas revendicatifs. Et quand c'est trop, on achète la population avec des traitements ; le service médicopsychologique régional (SMPR) est très fort pour cachetonner les gens histoire d'avoir la paix en détention. On va parler aussi du manque d'humanisme de certains membres de la pénitencière qui se permettent d'abuser de leur pouvoir. Des surveillants qui n'ont même pas la trentaine se permettent de dire : « *La prison c'est chez nous, on fait ce qu'on veut !* » Tu peux écrire, ils s'en foutent. Ils ont le soutien du directeur interrégional des services pénitentiaires M. Alain Jégo, qui est au courant de ma situation depuis Lille. Je suis quelqu'un qui écrit aux autorités, qui dénonce haut et fort tout ce qui se

passé. Il sait pertinemment tout ce qui se passe à Annœullin, mais il laisse faire. Je ne suis pas le premier à avoir été victime de ses surveillants : un gradé normal qui se permet de mal parler, de raccrocher les communications aux cabines téléphoniques, de malmener les détenus, de faire des fouilles comme il veut, de venir à trois, quatre, d'impressionner des détenus, de refuser des parloirs. C'est des barbares, les barbares de l'administration. Ils ont essayé avec moi, ils n'ont pas réussi. Malheureusement, là je les ai laissés faire, parce que j'ai eu pas mal de peines cumulées. J'attends patiemment que ma situation s'arrange en cassation et j'espère avoir gain de cause. Je vais continuer mon combat jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme.

J'aimerais que la France entière ouvre les yeux parce que ça concerne vos enfants : un détenu qui rentre pour un vol de voiture, il ressort dans un état ! Encore plus fou qu'il est rentré. [...] Ce qui se passe actuellement dans les prisons, c'est grave. Il y a des détenus qui n'ont jamais pris de drogue et qui se retrouvent avec un traitement de Subutex, et ces détenus ne gèrent rien du tout. Il y en a un qui est mort le 1^{er} avril 2012 au CP d'Annœullin. Ça nous a beaucoup affectés. Il avait déjà fait deux, trois ans, et à quinze jours de sa libération, de la Méthadone lui a été prescrite, alors qu'il n'était pas drogué. Il avait juste une faiblesse pour les cachets. Il en est mort en laissant ses deux petites filles de 24 mois et de 6 ans. Je ne pense pas que sa mère soit au courant de ce qui s'est vraiment passé. Quand j'en ai parlé à M^{lle} Leclerc, elle m'a répondu : « Ah ce n'est pas nous, c'est le SMPR ! » Cette M^{lle} Leclerc, elle est bien heureuse de toucher ses subventions pour la prison d'Annœullin, de montrer sa belle vitrine, sa prison modèle – alors que ce qui se passe à l'intérieur, c'est inhumain. J'espère qu'il n'y aura pas un autre drame, parce que c'est vraiment grave. On est en 2013, moi j'ai connu les prisons en 1984, et je peux vous dire que je préfère le temps à l'ancienne que le temps d'aujourd'hui. [...]

Maintenant, je vais parler un petit peu de là où je suis, à Laon. La Picardie fait partie de la France, et les droits des détenus ne sont pas respectés. On achète les détenus, on les endort. Aujourd'hui, je me bats pour l'ensemble des détenus, pour nous, pour qu'on respecte nos droits. Par exemple, en promenade on n'a pas de point d'eau, pas de toilettes. Cet été, ils ont voulu nous mettre deux heures en promenade sans remonter, donc si tu veux aller en promenade t'es obligé de serrer les fesses pendant deux heures. J'ai été obligé de mettre mon petit grain de sel : « *Si nous devons respecter les heures de promenade, commencez par nous respecter, mettez un point d'eau, mettez des toilettes et peut-être que là ça ira mieux.* » Donc ça s'est calmé, ils ont respecté nos demandes et aujourd'hui, toutes les trente minutes, on a le droit de sortir de la promenade et de remonter. On est une minorité à se battre pour nos droits ; malheureusement 95 % de la population est endormie. Ce sont des gens qui se foutent de leurs droits, des gens qui ont leur petit confort qui ne se préoccupent pas de savoir si leur voisin ou leur codétenu va bien, ou s'il a à manger. C'est chacun pour soi et Dieu pour tous. J'aime bien les jeunes, j'ai des enfants, des neveux, des frères, mais j'ai peur pour la nouvelle génération : ils sont mal barrés.

Maintenant, j'aimerais rajouter un mot sur les cantines. La société Sodexo qui gère la cantine de la plupart des CD et

MA, est une société privée, qui n'a aucune idée de ce qui se passe en détention – et aucun respect pour le détenu. C'est que du profit, que du bénéfice, que de l'argent. Je les appelle Sodescrocs – il n'y a pas d'autre mot. J'ai eu un problème avec eux : j'ai voulu faire une cantine de tabac. J'ai arrêté de fumer, mais j'ai une rage de dents à cause du dentiste de Laon – un charcutier : d'autres détenus se sont aperçus comme moi qu'il ne respecte pas les mesures d'hygiène ; on a fait savoir ça à la responsable de la santé et au contrôleur général des prisons. Il vous touche, vous ressortez avec des infections, il ne fait qu'arracher des dents. [...] Moi c'est la première fois que j'ai des problèmes de dents. Il a touché à ma dent, et voilà : elle est infectée. Ça me donne des maux de tête. Du coup, j'ai fait un bon exceptionnel pour prendre un paquet de cigarettes et un paquet de tabac. J'ai de l'argent sur mon pécule et le chef de détention m'a donné son autorisation. Mais comme par hasard, la comptabilité de Sodexo a refusé mon bon car je n'aurais pas le droit aux cantines exceptionnelles. Vu qu'ils savent à qui ils ont à faire, le gradé est revenu avec un paquet de tabac en dépannage. Mais moi, je veux savoir pourquoi je n'aurais pas droit aux bons exceptionnels. Voilà c'est une petite chose mais en détention c'est important et ça peut partir loin. Comme par exemple avec les mandats reçus en retard : les détenus peuvent vite péter les plombs. Moi je ne vais pas péter les plombs pour du tabac, mais j'ai quand même pas lâché. J'ai été reçu par M. Guinguéné, le directeur adjoint, un rendez-vous que j'ai obtenu de force pour lui expliquer la situation. Pour toute réponse, il m'a dit que je n'avais pas le droit à ces bons. Je lui ai rétorqué que c'était de la discrimination, car tout le monde y a droit, et là j'attends.

Voilà le parcours d'une personne qui est militante et qui ne se laisse pas faire...



JE NE FAIS QUE PASSER

« J'AI L'IMPRESSIION QU'ILS NE ME LÂCHERONT JAMAIS »



Kaoutar et Sissi nous écrivent du centre de détention des femmes de Réau. Encore un mauvais rapport pour ces nouvelles prisons ! C'est un prototype de centre pénitentiaire (CP) mêlant régime de détention différencié, sécurité et technologie. C'est surtout la froideur qui en fait la nouveauté. Elles décrivent l'arbitraire et les mesquineries quotidiennes qu'elles subissent. Mais c'est avec plaisir qu'on se laisse aussi raconter une tentative d'évasion vue depuis la cellule de Kaoutar.

**Mitard du quartier de détention de Réau
11 mars 2013, 11 heures**

Je vous écris cette lettre du mitard de Réau.

[...] J'ai posé une demande de conditionnelle depuis le 27 novembre 2012, et la SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) me sort quoi la semaine dernière ? Que la juge d'application des

peines veut réfléchir à un éventuel passage au centre national d'évaluation (CNE). Pourquoi elle a attendu trois mois pour me pondre ça ? Pourquoi elle a attendu tout ce temps ? Je partirai six semaines à Fresnes pour me soumettre à leurs expertises de merde, pour savoir si je suis dangereuse ou pas. À ce jour, je ne ferais pas de mal à une mouche. J'ai la rage de tout ce système pénitentiaire. Je ne supporte plus la taule, heureusement j'ai deux copines sur qui je peux compter, Djamilia et Sissi. Les autres, moins je les vois, mieux je me porte. [...] Sinon, vous avez dû entendre parler de ce qui s'est passé au quartier maison centrale (QMC) de Réau chez les hommes¹. J'étais en train de finir de manger, il était à peu près 19 heures, et j'ai entendu une grosse détonation, je n'en croyais pas mes yeux. Juste devant les fenêtres du quartier détention (QD) se trouve une porte qui donne sur notre cour, séparée par des grilles. Un homme, ou deux, je ne sais pas trop, a fait sauter la porte. Malheureusement il n'a pas réussi, mais la porte est toute déglinguée. J'ai vu du feu après être sortie du bâtiment. Le mirador a allumé la lumière pour voir ce qui se passait. Après, ils ont dû le maîtriser. Des membres du GIGN sont venus vers 21 heures voir les dégâts et remettre en état la porte, tout ça devant mes yeux. C'était hallucinant. Je n'y croyais pas. [...] Tout ce que je sais, c'est que le GIGN s'est fait insulter comme de la merde quand ils sont venus : j'entendais des « *liberta !* », « *en... !* », « *fils de p... !* ». Les Basques s'en donnent à cœur joie, et moi j'étais dans ma petite cellule de merde. Le cachot.

Je suis fatiguée physiquement et psychologiquement. J'ai l'impression qu'ils ne me lâcheront jamais. Pourquoi moi ? Ma fin de peine est dans un an et demi, et on me parle de CNE. Autant aller en fin de peine, en ce cas, je ne vois pas l'intérêt. Je comprends les personnes qui ne demandent rien et qui font leur peine jusqu'au bout pour ne rien leur devoir et être libres.

[...] Heureusement, je ne suis pas toute seule au mitard, il y a une fille qui a pris vingt-cinq jours pour avoir bousculé la directrice et craché sur l'officier, et pourquoi ? Parce qu'on a transféré son copain à Rouen. Il était au QMC et ils avaient des UVF (unités de vie familiale), mais pour X raisons on l'a transféré.

Voilà les news.

Force, courage, détermination et patience...

KAOUTAR

¹ Dimanche 10 mars, deux prisonniers ont tenté sans succès de faire sauter une porte du quartier de haute sécurité du CP de Réau. Une occasion pour les journalistes et matons d'en remettre une couche sur la sécurité, dénonçant la « convivialité inquiétante » qui règne dans ce CP. « J'ai appris qu'un dimanche, quatre détenus étaient restés dans une même cellule toute une après-midi pour préparer une pizza », s'indigne par exemple un cadre.

« Ici à Réau, c'est spécial, on ne peut plus sécuritaire »

Quartier de détention de Réau
20 mars 2013

Salut à toute l'équipe,
C'est Kaoutar qui vous écrit à cette heure matinale, je suis réveillée depuis 3h20 du matin, réveillée par les coups de pied sur une porte de nos chères « amies » surveillantes. Une voisine âgée de 21 ans, Loulette, fait des crises d'épilepsie. Les coups dans la porte, les pas dans le couloir des pompiers qui débarquent, les cris m'ont fait sursauter. C'est mort, je n'arriverai plus à dormir, alors je me lève, je bois un café, je fume. [...] Je profite du silence dès que toute la smala est partie. Je regarde par la fenêtre, j'ouvre pour prendre une bonne bouffée d'air. Je me sens oppressée, si seule à regarder et imaginer le sommeil des autres. « Cynisme a envahi la terre ». J'ai passé une journée intéressante aujourd'hui. Les flics sont venus m'auditionner pour la plainte contre le directeur de Versailles. Je ne lâcherai pas l'affaire, tout ce qu'il m'a fait subir est toujours enfoui en moi. C'est lui qui m'a fait haïr l'uniforme, lui et son abus de pouvoir. Je n'oublierai jamais le guet-apens, les coups, les menaces, c'était violent quand même. [...] J'ai décidé de le faire dedans car j'ai encore la rage. Tout ça me dégoûte et j'ai envie qu'il paye, pas seulement pour le recel mais aussi pour les violences physiques et psychologiques qu'il m'a fait subir avec ses menaces à la con. J'ai décidé ça pour marquer le coup et éviter que d'autres subissent aussi cette injustice. Ce n'est pas pour rien que j'y pense tout le temps. Je me rappelle de l'époque de Fresnes et de l'hôpital psychiatrique, et j'ai mal au cœur, envie de vomir. Bref, ce n'est pas terminé et je compte continuer le combat dans ces murs de merde contre cet homme qui se croyait si puissant – rien à foutre des sentiments. Pas de pitié, et je compte sur le tribunal administratif pour l'exploitation du travail que j'ai effectué dans cette maison d'arrêt. Complètement illégal. Je saisirai les prud'hommes s'il le faut. Cela me rebooste de me battre, me permet d'oublier ce quotidien si morose. J'ose défier l'administration et j'y crois. Je crois en mes rêves et j'aspire toujours à un avenir meilleur. Je pense à tous les braves enfermés dans le même cas que moi et cela me fout la rage. Je ne rentre pas dans leur jeu : si j'avais écouté, je serais peut-être dehors, mais je suis fière d'avoir osé dire haut et fort ce que tout le monde pensait tout bas. Chacun sa route et sa mission. Ma route a été déviée par cette libération vite désenchantée par une réincarcération immédiate. Ça m'a foutu deux claques dans la gueule, mais en même temps ça me motive à aller plus loin pour moi, ma famille et mes amis. Faire savoir jusqu'où peut aller un petit maton ou un directeur pour arriver à ses fins. Je sais qu'après cet orage viendra le beau temps, inch'Allah : après la pluie le beau temps. Pour le moment c'est *carpe diem*, je vis au jour le jour et vis à fond le jour présent sans savoir

ce qui arrivera demain, car je n'ai pas le choix.
En tout cas, ici à Réau, c'est spécial, on ne peut plus sécuritaire. Depuis la tentative d'évasion des deux hommes, il y a eu des fouilles ministérielles le mercredi qui a suivi au parloir. Un homme s'est même fait retirer son permis de visite car il avait oublié un billet de 5 euros dans les poches. Alors attention aux portables et au cannabis, les portiques sont hyper fliqués. Sinon, moi, j'ai pris du recul par rapport aux filles pour réfléchir dans mon coin et j'ai décidé de me calmer, de rentrer dans le moule, je suis au bout du rouleau, et là je réalise que crier ne sert à rien. Mieux vaut ignorer les gens qui n'en valent pas la peine, pareil pour les matrones. Car y en a, c'est des têtes à claques. Celui ou celle qui ne m'aime pas, qui ne me calcule pas, tant mieux. On ne peut pas plaire à tout le monde. Hier, j'ai eu affaire à une mesquinerie d'une matonne. Je vous explique vite fait, histoire de comprendre la bêtise. J'étais sortie à 14h15 en promenade. Pendant celle-ci, j'ai été appelée par le dermatologue. J'avais hyper soif, et gentiment, je demande d'aller vite fait dans ma cellule pour récupérer une bouteille d'eau. La surveillante me sort un « non » fièrement en rajoutant : « Vous n'allez pas mourir de soif, Madame. » Je l'ai regardée en lui soulignant et lui faisant comprendre que c'était de la pure méchanceté. Je rentre de promenade. Y avait des pompiers, toujours pour les crises d'épilepsie de la petite, dans le couloir. J'avais mis le drapeau pour demander de faire passer du pain d'épices et des timbres à une pote, ma voisine. Je n'ai jamais vu la tête de la matonne, et je l'entendais faire la belle avec les pompiers. Au repas, je lui demande du rab, car j'avais simplement faim, pour une fois. À la fin de la journée, directement, elle ferme les verrous, genre : « demande toujours, tu m'intéresses ». Rien du tout. Au retour de Djamila, ma voisine qui est auxi et qui a servi l'étage du haut, je lui demande s'il y avait du rab : elle me dit que trop, y avait, et qu'elle a tout jeté. Résultat, la surveillante a eu la flemme et la fainéantise de réserver le rab pour celles qui ont faim, préférant le jeter à la poubelle. Honteux ! Mais plus rien ne m'étonne. Quand Djamila a demandé pour le pain d'épice et les timbres, elle a osé lui répondre que je n'avais rien proposé de faire passer. En plus, elle veut foutre l'embrouille entre nous ; heureusement qu'avec Djamila la confiance règne. Alors pourquoi tout ça ? Je me le demande. Cette surveillante sourit rarement, elle fait partie des seules qui jettent ton courrier par terre alors qu'on a un bureau pour poser la lettre. Elle a déjà ouvert la porte alors que j'étais prosternée dans ma prière. Alors je ne me fais pas de films, et je me dis que peut-être elle a un problème avec ça : un récent sondage disait que 78 % des gens ont de plus en plus peur des musulmans.

Bref, on est enfermé, alors toute analyse est fragile. Ces petites mesquineries me saoulent, alors je dis plus rien, je me tais car je veux sortir d'ici, et malheureusement y a un moment où faut faire le mouton, car j'en ai marre. Je ne supporte plus tous ces... « *bip* », même si moi je suis restée la même. Je n'ai pas changé, je connais mes qualités et mes défauts que j'essaie de corriger de jour en jour. Faut briser les chaînes, soyons libres, j'ai envie d'un retour à une vie normale sans grisaille autour de moi, je rêve de nager à la belle étoile dans une mer chaude et salée. Je m'ennuie et l'ennui me tue. J'en ai marre d'être épiée 24 h/ 24, j'ai envie d'un nouvel horizon plus chaud, plus doux, plus beau. Je vais le faire, leur putain de CNE, ils verront

« *Ils ont que ça à faire, nous rallonger nos peines ?* »

Centre de détention de Réau
Mars 2013

Je me permets de vous écrire car j'ai besoin de vous expliquer tout ce qui ne va pas dans ce centre de détention. Bon, pour commencer, j'ai constaté beaucoup de choses qui ne sont pas normales. J'étais en promenade et ma copine Kaoutar s'est fait frapper par une fille. Trouvez-vous normal que la personne qui s'est fait frapper soit passée en commission de discipline et ait fini au mitard ? Déjà je trouve cela injuste, ensuite moi j'étais classée en tant qu'auxi service des repas et ménage depuis quatre mois, mon travail je le faisais tout le temps nickel. Même les gradés et le personnel étaient très contents, et sans travail en détention, si je demande une conditionnelle ou autre, elle me sera refusée, car ici le travail est la clef pour toute démarche. J'ai été déclassée à cause d'une surveillante qui fait tout pour nous mettre à bout. Un matin, à 7h30, je travaillais avec une autre détenue, et je lui disais que la surveillante était tout le temps désagréable. Ma codétenue me dit : « *De laquelle tu parles ? – De la surveillante qui avait son Biactol dans son sac.* » Là, cette surveillante, « la Militaire », qui était au premier étage, arrive en nous disant qu'elle a écouté notre conversation et qu'elle nous mettait un compte rendu d'incident (CRI), qu'elle allait voir le gradé en disant que l'on avait formulé des insultes à l'encontre des surveillantes. Les insultes inventées sont : « *gros cul, boutons sur la gueule, Biactol* ». On est passées en commission, donc on m'a déclassée pour le mot « Biactol », qui n'est pas une insulte, alors que sur mon travail y a rien à dire. Ensuite, je ne sais pas pourquoi, on m'a refait passer pour cela en commission, mais heureusement mon avocat m'a défendue en leur disant que c'était une discussion privée avec ma codétenue. La directrice a dit que ça la

comme ça que je ne suis pas dangereuse pour cette société si malsaine. Je ne pourrais même pas faire de mal à une mouche, à une araignée qui traînerait dans ma cellule, au contraire, mais c'est le collège d'experts qui déposera son rapport, et tout sera fixé. J'ai la chance que des amis m'aient trouvé un boulot, un CDI en plus, alors que dehors y a des gens qui galèrent, tellement le CDI est précieux, alors quoi ?

Bref, je suis au bout du rouleau.

Salut fraternel à tous les prisonniers-ères de toutes ces maudites prisons.

Force, courage, détermination et patience (c'est une vertu).

KAOUTAR



démangeait de me mettre au mitard, même si j'ai rien fait... La surveillante militaire avait les nerfs que je sois sortie de la commission sans être allée au mitard. Le lendemain on a été accusées d'avoir joué au ballon dans la courive, on a eu un CRI, mais j'ai dit à la directrice de regarder les caméras, que j'avais pas de ballon dans les mains. Elle nous a dit qu'elle allait faire une enquête disciplinaire, mais ils ont même pas vérifié.

Autre problème ici : le rez-de-chaussée, où je suis avec d'autres détenues, fonctionne pareil que les maisons d'arrêt (MA), et au premier étage c'est portes ouvertes toute la journée. Donc là où je suis, c'est pour les gens qui se tiennent moins bien. On nous dit que quand notre comportement sera bien, on pourra aller en haut. Mais comment on peut remonter si toutes les cellules sont occupées et que tout le monde se tient bien ? J'aurais dû rester en MA. Vu qu'on est en secteur portes fermées, pour aller faire une machine ou si on a besoin de faire autre chose on met le drapeau, mais la surveillante qui veut nous faire chier ne vient pas. Pour vous dire qu'on nous prend pour des chiens, j'ai mis le drapeau pour aller chercher mes affaires dans la machine : normalement, le gradé a donné l'ordre aux surveillantes de nous ouvrir pour aller chercher notre linge, mais cette surveillante a posé mes habits propres par terre, là où on met les poubelles, exprès : comment voulez-vous rester calme ? Quand elle doit me remettre des affaires en mains propres elle jette tout par terre. On nous a privées de ballon par rapport au CRI alors que l'enquête disciplinaire n'a pas dit que l'on était en tort. Un jour, la surveillante a collé sa tête contre ma tête pour me pousser à bout, mais que faire ? Si

je fais quoi que ce soit, on va me rallonger ma peine. Par malchance, le jour où ma famille me ramène des habits au parloir, c'est le jour où cette surveillante est là. J'habite loin d'ici et j'ai rarement l'occasion de voir ma famille : elle a fait exprès de me mettre à la fouille tous mes habits, soi-disant parce qu'il y a des strass qui sonnent au portique alors que c'est du plastique, donc j'ai écrit à la directrice qui m'a redonné mes habits car j'avais raison. On me refuse des habits en plastique mais on autorise un habit bleu marine ou une capuche alors que c'est interdit. Ici c'est à la tête du client que cela fonctionne. Un jour j'ai appris par téléphone un décès dans ma famille, c'était au moment du comptage de l'effectif et on devait être en cellule ; alors que j'étais pas bien, il a fallu que la Militaire en rajoute en me mettant un CRI et en me disant qu'elle pèse lourd. Ça veut dire quoi ? Que je suis une merde ? Pour éviter que ça aille plus loin, je suis allée voir la haut gradée, qui a répondu : « C'est dimanche, laissez tomber. » Comment voulez-vous que les problèmes s'apaisent si la gradée ne fait jamais rien à part nous convoquer en commission ? Pour des CRI à deux francs, on me salit mon dossier. Cela fait trois permissions que l'on me refuse pour rien – j'ai même pas pu aller à l'enterrement. C'est toujours les mêmes qui subissent. Pendant une fouille, elles m'ont cassé du maquillage qui vaut cher ; pour que je ne remarque rien sur le coup, elles ont caché cela sous des rouleaux de papier toilette. Des fois, lors du sondage, mon paquet de tabac se retrouve renversé, alors que c'est dans un pot fermé. Ou une surveillante qui dit que je ressemble à rien : mais elles ont vu les gueules qu'elles ont ? Aujourd'hui je reste le plus de temps possible en cellule pour éviter au maximum les gueules désagréables et provocantes des surveillantes.

Il y a tellement de choses que j'en oublie la moitié : sur ma porte, il y a marqué que je mange sans porc, mais la surveillante m'a mis avec porc. J'arrive à ma cellule, j'ai du porc sur ma table, et comme on est au secteur fermé, aucune détenue n'a pu s'amuser à me faire ça, surtout que l'on s'entend toutes bien. Quand on me dit que l'on veut me supprimer mes remises de peine supplémentaires parce que j'ai dit le mot « Biactol », ça me fait rire. Si vous étiez là, vous verriez les abus et les préférences, le cercle vicieux. Faut toujours trouver le moyen de nous pousser à bout. Moi j'ai fait douze prisons, j'ai jamais vu ça ailleurs. Des fois, j'ai l'impression d'être en maison de retraite. J'ai vingt ans et apparemment les jeunes sont cataloguées : on a trop d'énergie à leur goût, ils sont contents de voir les gens cachetonnés, qui dorment. En plus, on parle, mais ils n'écoutent qu'eux. Une fois, le gradé était énervé à cause de la surveillante qui m'avait poussée à m'énerver, et il ne m'écoutait pas. C'est toujours les surveillantes qui ont raison. J'ai dit que j'allais appeler mon avocat pour qu'il me défende et ils sont allés dire que j'avais fait des menaces, alors le gradé a eu peur et lui aussi a dit qu'il porterait plainte contre moi. Deux jours après, il m'a demandé si j'allais le faire : j'ai dit non, et il m'a répondu que lui non plus, qu'il savait très bien que j'avais pas fait de menaces. Tout ça pour dire

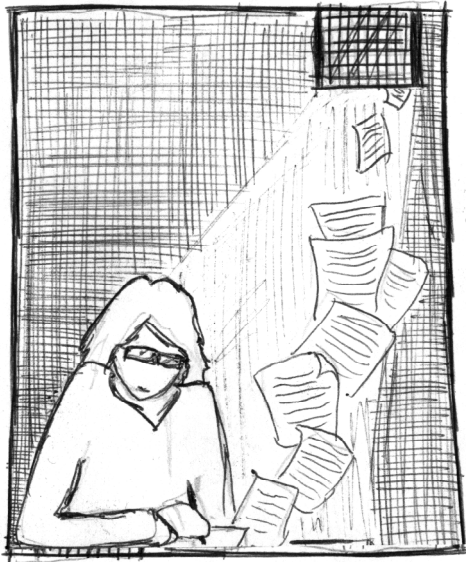
qu'ils peuvent nous créer des problèmes pour rien. Par exemple, ici si on dit le mot « Bagdad », ils sont capables de dire qu'on est des terroristes. Je suis rentrée pour trafic de stupéfiants, à la fin ils vont dire que je suis là pour autre chose. Ils sont capables d'aller très loin pour nous allonger la peine, c'est à cause de choses comme ça qu'on devient haineux, méchant. Je vous résume, car si je vous explique tout en détail j'aurais besoin d'un cahier entier. Je suis primaire, c'est ma première incarcération, et il me reste quelques mois pour être à la fin de ma peine, j'ai même pas eu le droit de sortir en permission à cause des personnes qui font tout pour nous gâcher la vie. Je dis pas que j'ai été un modèle. Quand je fais des erreurs, j'assume, mais quand c'est des choses que je ne devrais pas assumer, c'est dur. Qui peut nous aider, nous les détenues ? Quand on abuse de nous, il n'y a personne, c'est grave. Quand une surveillante est agressive et qu'on ne doit rien dire... J'ai pas envie de rester plus de temps en prison, donc on prend sur soi. Sachez que je ne suis pas du tout violente, mais sur le coup on est tellement à bout qu'on n'a envie que d'une chose : mettre une grosse gifle pour se calmer. Une gifle ne fait pas de mal, mais ça calme, au moins. Bref, ils abusent de leur pouvoir. Il y a trois jours, j'ai vu cette surveillante se moquer d'une détenue, alors que si c'était nous, on aurait déjà été sanctionnées. Cette surveillante dit souvent qu'elle pèse lourd comparée à nous. Peut-être qu'ici elle a plus de pouvoir, mais dehors elle joue pas les gros bras. Elle aurait dû travailler à l'armée – et encore, pour travailler à l'armée, il faut avoir des muscles. Voilà, il y en a vraiment marre de ces bouffonnes qui nous font la misère, en plus on doit rien dire. À cause de gens inhumains comme ça, je deviens haineuse. Ils ont que ça à faire, nous rallonger nos peines ? Je parle pour le centre de détention des femmes, car c'est toujours de la jalousie, de la plus forte, toujours en concurrence. Que des c..., mais la roue tourne. Imaginons qu'elles tombent sur cette lettre, elles sont capables de me rajouter dix ans de peine, ces clochardes. J'ai peur de vous écrire cette lettre, mais bon, faut que je m'exprime. Ça fait du bien, sinon on garde tout en nous. Je vais en rester là.

SISSI



CHRISTINE SE BAT DE TAULE EN TAULE :
LA TALAUDIÈRE, CORBAS,
JOUX-LA-VILLE
ET BAPAUME

« ENVOYÉE SPÉCIALE AU PÉNITENTIER »



Début novembre 2012, suite à une altercation avec les matons alors qu'elle rend visite à son compagnon emprisonné à Corbas (Lyon), Christine est placée en garde à vue, puis incarcérée à la maison d'arrêt de La Talaudière (Saint-Étienne) jusqu'à son procès qui a lieu le 13 février. Accusée entre autres de violence et outrage sur matons, évasion de garde à vue, refus d'ADN, elle écope de quatre mois ferme et depuis, elle paie l'addition des peines accumulées ces dernières années pour des embrouilles avec des flics, l'administration pénitentiaire et l'institution psychiatrique.

Dans plusieurs lettres qu'elle a pu faire sortir de prison, elle crie son refus de l'enfermement, raconte ses combats quotidiens en détention et la répression qui s'ensuit. De La Talaudière, elle est envoyée vers le mitard puis au quartier d'isolement de Corbas ; elle est ensuite transférée à Joux-La-Ville (Yonne), puis à Bapaume (Pas-de-Calais). Elle souhaite que ses lettres soient largement diffusées : en voici quelques extraits. Vous pouvez les lire en intégralité sur le site www.lenvolee.net.

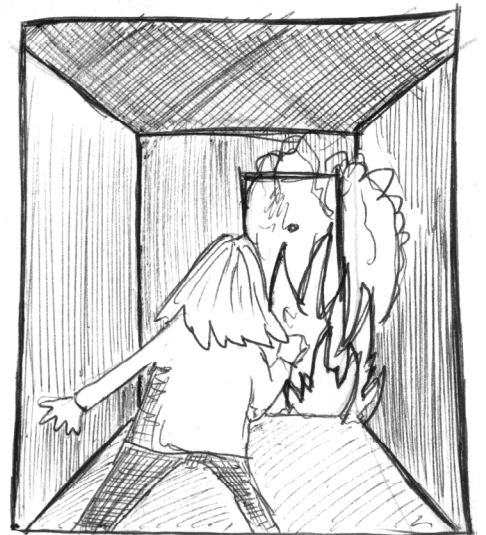
Quartier disciplinaire (QD) de Corbas, jeudi 31 janvier

Ne reculant devant aucun défi pour vous fournir des infos fraîches et diverses, votre envoyée spéciale au pénitencier est maintenant au mitard à Corbas. [...] Dimanche 27 janvier, en promenade à La Talaudière, je me suis engueulée avec une fille pour la deuxième fois. Cette fois on a échangé des coups (j'en ai pris plus car elles étaient à deux contre moi). Bien sûr c'est moi que les bleus ont remontée en cellule, menottée dans le dos. Après m'être calmée, j'ai demandé à téléphoner, comme j'y ai droit. En fait, la surveillante ne voulait pas m'ouvrir sans un surnombre de matons – comme ils me le font souvent, malgré l'accord du 15 novembre avec la direction. [...] L'auxi peut témoigner que j'étais calme. Mais les matons m'ont foutue au sol le temps de mettre en cellule le repas dans une barquette en plastique. J'ai dit : « Je veux juste téléphoner, j'y ai droit, de quoi avez-vous peur ? Je ne me débats même pas », mais ils m'ont refoutue en cellule et je n'ai pas pu bloquer la porte. J'étais furax et j'ai glissé du papier journal sous la porte pour l'enflammer, comme je l'ai souvent pratiqué. [...] Ils ont ouvert la porte, l'un d'eux avait un extincteur. Il ne s'est pas contenté d'asperger la porte mais m'a délibérément aspergée. J'étais en train de respirer à la fenêtre. Je suis allée vers eux en gueulant : « Tu t'amuses bien ? » Ils ont essayé de la refermer mais je l'ai bloquée avec le genou. Ils se sont alors énervés et m'ont foutue au sol dans la neige carbonique. Ils m'ont menottée dans le dos en me faisant vraiment mal à l'épaule et en serrant très fort. Depuis leur cellule des filles criaient : « Salauds ! Lâchez-la ! On t'a entendu dire que tu allais lui casser le bras ! » Il m'a demandé de dire aux filles de se calmer mais j'ai refusé, demandant juste à ce qu'il lâche l'épaule. Je suis restée au sol sous ce mec le temps qu'ils vident entièrement la cellule (fringues, bouquins, poubelle, table...) puis ils m'y ont refoutue en laissant un Doliprane sur l'évier. La cellule était trempée et noire de papiers brûlés, moi j'étais trempée et mal en point. [...]

À 7 heures du matin, quand ils ont ouvert, je suis allée vers la cabine. Mais ils m'ont dit que je téléphonerais après la douche. J'ai accepté car j'en avais vraiment besoin. Quand je suis [retournée dans la cellule], ils en ont profité pour claquer la porte. [...] J'ai gueulé : « Vous aviez dit que je téléphonerais après ! » Et ils ont répondu : « Ben ouais, après, tu téléphoneras après... Allez, bon QD ! » Et un de ces s... rigolait en disant : « Ben quoi, tu chiales Ribailly ? », alors que je répétais, à bout de nerfs : « T'avais dit ! » Entre 7 et 9 heures, toutes les filles qui sont passées ont vu mon bordel dans le couloir et la crasse sous la porte. Beaucoup ont été choquées et m'ont gueulé quelques mots de solidarité. [...]

QD de Corbas, mardi 5 février

[...] Tout ce que je vous raconte est fait pour être diffusé. [...] Ici j'ai découvert une cellule encore plus flippante que le mitard. Voilà ce qui s'est passé. Avec le lieutenant, toute la semaine, ça s'était pas mal passé. Mais l'équipe de ce week-end a voulu changer la donne. [...] Dimanche, ça a été encore plus tendu : ils m'ont mise à la promenade dès 8 heures du matin, alors qu'il faisait encore presque nuit. Puis ils m'ont refusé la douche alors qu'ils me l'avaient proposée le matin. À midi, ils n'ont pas ouvert la grille pour me passer la gamelle. Alors le soir, quand j'ai vu qu'ils n'ouvriraient plus, je leur ai dit : « Si, vous allez ouvrir ! » et j'ai enflammé une feuille de papier journal. Ils ont refermé la porte en laissant la gamelle dans le sas, hors d'accès. [...] Puis est venu un lieutenant pour calmer le jeu. Je lui ai expliqué que je refusais d'être servie comme un clebs au chenil et que je lui donnerais le briquet en échange du repas quand il aurait ouvert la grille. [...] Il m'a dit que je grillais mes chances d'avoir le parloir interne que je réclamaï



[ndlr : pour voir son compagnon], alors que la direction avait émis un avis favorable. Je me doutais bien qu'il mentait, mais je ne voulais pas prendre de risques, alors je lui ai donné le briquet. Il est parti aussitôt, sans ouvrir le sas et sans même me donner la gamelle. Dix minutes après, ils étaient six, avec casques et boucliers, pour me menotter. Cassée en deux, ils m'ont menée à travers toute la maison d'arrêt. Je n'ai pas bien compris où on allait mais on a repris le souterrain. Ils m'ont accroupie au fond d'une cellule pour me démenotter après m'avoir pris lunettes et baskets. J'ai demandé où on était et ils m'ont dit : « Aux arrivants ». Mais la cellule n'avait rien d'une cellule d'arrivants. Je sentais la patte de l'architecte pervers de la chambre de l'UHSA [ndlr : prison hôpital]. Lit, table, tabouret, tout était en béton. La télé était protégée par un plexiglas, tout comme la fenêtre, impossible d'accès. Il n'y avait pas de draps, juste deux couvertures en tissu. Même la télécommande était incrustée dans le mur (et ne marchait pas). Une grande surface était prise par la douche et le chiotte. L'évier en alu comme au mitard, sauf qu'il n'y avait pas de robinet, juste un jet d'eau pour boire. Tout était super propre, lisse. J'ai vu un petit sac sur la table : il y avait une affichette. « *Vous êtes en souffrance. Il est nécessaire de vous aider. Ce kit fait partie du protocole d'aide. Le pyjama est aéré pour un plus grand confort. En cas de détresse, faites appel au surveillant, votre premier interlocuteur.* » Et un pyjama bleu, comme en HP. J'ai eu peur, j'ai pensé qu'ils m'avaient hospitalisée au SMPR (service médico-psychologique régional) et que j'étais en HO (hospitalisation d'office) sans avoir vu de toubib. J'ai appelé mais personne n'a répondu. Une demi-heure plus tard, comme j'avais bouché le judas avec l'affichette, ils ont cogné à la porte, joué avec la lumière et appelé à l'interphone. J'ai décidé de ne pas répondre, comme eux. [...] Ils ne voulaient pas rentrer, juste mater. [...]

À 9 heures le lendemain, j'avais faim et envie de fumer. J'ai fureté dans la cellule pour faire quelque chose. On ne pouvait rien casser, pas appeler. La fenêtre donnait sur une cour intérieure, un toit en fait, où jamais un humain n'est allé. Tout était arrondi, lisse, aseptisé, c'était franchement flippant. Au plafond il y avait une demi-sphère en alu poli pour faire miroir depuis le judas et ne laisser aucun espace sans vue (même collé à la porte). C'était vraiment de l'incitation au suicide, par sa volonté affichée de le rendre impossible. La frustration, même pour moi qui ne veux pas crever, était à son comble. [...] Enfin vers 11 heures j'ai entendu une surveillante me dire que j'allais voir un médecin. J'ai pris une grande inspiration et accepté. Ils étaient au moins douze dans le couloir ! L'entretien a été assez court quand elles ont compris que j'étais en colère et pas suicidaire. Elles m'ont dit le sigle de la cellule, mais je ne m'en souviens plus, il y avait un P comme « protection », et elle est effectivement au quartier arrivant. J'imagine le pauvre gars, tout juste sorti de garde à vue et enfermé dans cette cellule d'incitation au suicide lors de sa première arrivée à la rate. La façon la plus ignoble de lutter contre la surpopulation ! Elles sont belles, les règles européennes. [...]

Christine a ensuite été replacée au QD.

QD de Joux-La-Ville, dimanche 17 février

Je continue mon tourisme pénitentiaire. Je suis maintenant en CD près d'Auxerre.

[À mon arrivée] j'ai accepté la fouille à corps et répondu au topo du chef : « Si vous vous tenez bien, ça se passera bien » par : « Si vous me touchez pas, je me tiendrai bien ». Ils n'ont pas insisté pour les empreintes [ndlr : Christine refuse systématiquement la prise d'empreinte biométrique à l'arrivée en prison] et ont fait une photo tête baissée et yeux fermés pour la carte de circulation. Puis je suis allée au mitard. [...] Il fait super froid en cellule et ma voisine, une jeunette toute maigre, en chie beaucoup. Depuis trois jours, on réclame qu'ils viennent prendre la température, mais ils ne font rien. [...] Je me souviens avoir lu qu'un mitard avait été fermé après qu'un huissier ait relevé 14°C. Je suis sûre qu'il ne fait pas plus ici.

Christine a dû insister pour que la température des cellules soit vérifiée, alors comprise entre 13 et 16°C – le médecin lui dit qu'une pièce d'habitation normale doit être entre 19 et 21°C. Et comme rien ne change, elle décide de mettre le feu à sa cellule – et fait face à une répression sévère. Elle est alors placée au quartier d'isolement.

Le chef du quartier femmes, Dinan, m'a dit que le toubib avait eu un appel de l'Observatoire international des prisons (OIP), mais qu'il avait botté en touche. La technique, c'est pas lui, c'est Sodexo. Ce à quoi j'ai répondu : « Non, le respect de la loi, c'est vous. À vous de mettre la pression sur Sodexo. » Et là, le pompon : « On le fait. Ils nous payent des amendes quand ils ne répondent pas à nos demandes. » En gros, merci les taulards de vous battre, vous enrichissez l'AP, et Sodexo se la joue cool. Vive les Esquimaux !

Christine a ensuite mené d'autres combats et eu d'autres altercations avec les surveillants, toujours parce qu'elle revendique l'application de ses droits au quotidien. Elle raconte comment ses combats lui permettent parfois d'obtenir gain de cause, mais comment la répression physique et surtout psychique, la pousse parfois à bout. Elle raconte aussi qu'en représailles, sa cellule a été plusieurs fois vidée de toutes ses affaires. Elle a craint que l'administration la fasse hospitaliser d'office pour la mater. Mardi 9 avril, elle est transférée à Bapaume. Après un premier mois plus calme, la situation se tend de nouveau. Elle fait deux courts passages au mitard, puis trente jours. La situation se corse avec les matons. Provocations, violences, humiliations incessantes de leur part, Christine ne se laisse pas faire, la tension monte et peine à redescendre. Le 13 juin, elle est extraite de détention pour une garde à vue à la gendarmerie de Bapaume : des matons ont porté plainte contre elle. De là, le parquet veut la faire passer en comparution immédiate. Ce qu'elle refuse. Elle est alors renvoyée en détention avec un procès le 4 juillet au tribunal d'Arras, finalement reporté au 19 septembre. À suivre...



« MÊME LES ANIMAUX BÉNÉFICIENT D'UN CONFORT PLUS DOUILLET »

LETTRES DE MANUE ET JO
DEPUIS LE CD DES FEMMES DE RENNES

Centre pénitentiaire des femmes de Rennes
26 avril 2013

Bonjour l'équipe,
J'ai 37 ans et je suis incarcérée depuis près de six ans et demi. D'abord à la maison d'arrêt des femmes (MAF) de Fleury-Mérogis durant un an et demi, peut-être la plus grande prison d'Europe mais certainement la plus insalubre (et le mot est faible). Les premières arrivées aux douches collectives avaient le privilège de se laver en compagnie des puces qui couraient se cacher dès que les lumières s'allumaient. Intimité zéro puisque nous nous douchions au vu de nos camarades et des surveillantes qui ouvraient la porte des douches. Il ne fallait surtout pas toucher les parois qui grouillaient de larves et d'incalculables immondices indéfinissables. Nos pieds pataugeaient en permanence dans une bonne dizaine de centimètres d'eau croupie où baignaient encore d'innombrables détritiques de toutes sortes, puisque « l'eau » stagnait faute d'aérations dégagées. La prison de Fleury-Mérogis est une déchetterie béante à ciel ouvert où règnent diverses bactéries dues à l'insalubrité. Côté activités, là, rien à dire si ce n'est un large panel. Mon activité principale était évidemment le sport, mon meilleur allié depuis mon incarcération à ce jour. Dans ce grand gymnase, étaient dispensés volley-ball, badminton, step, musculation et renforcement musculaire, mais aussi karaté et boxe française (avec un prof extérieur), ainsi que le kung-fu (durant quelques mois avec une détenue vénézuélienne, ex-championne vraisemblablement).

Nous entendions les surveillantes se plaindre de la présence d'amiante dans l'établissement. Peut-être en connaissons-nous les conséquences sur notre santé et notre longévité de vie dans les années à venir ?!

J'ai « bénéficié » d'une liberté provisoire de dix-huit jours, car suite à l'appel du parquet, celui-ci a ordonné ma remise en détention à la MAF d'Orléans où j'ai passé deux mois



avant de me faire transférer au CD de Rennes. Les bâtiments de la prison de Rennes ont été construits dans les années 1880 me semble-t-il. Ce CD est donc vétuste et les installations ne sont pas aux normes. À commencer par la superficie des cellules dans lesquelles nous sommes enfermées. Elles font

7,38 m² alors que les normes européennes imposent un minimum de 9 m². Ce CD est déjà dans l'illégalité sur ce point. Des travaux de rénovation et de mise aux normes devaient commencer en 2013. Nous n'en avons jamais vu la couleur, encore un leurre ! D'après les propos du directeur de cette prison, retranscrits dans le journal régional Ouest-France, il était prévu qu'avec trois cellules, ils en fassent deux afin de respecter la norme des 9 m² ; remettre toutes les installations aux normes et aménager une douche dans chaque cellule. Bref, de toute façon le CD de Rennes est réputé pour ses multiples mensonges et promesses non tenues. Hormis les cellules du premier étage équipées d'un sol en parquet, celles des deuxième et troisième étages sont dotées d'un sol en béton brut fissuré de partout. Même les animaux bénéficient d'un confort plus douillet avec de la paille par exemple. La fenêtre des cellules est si vétuste qu'elle laisse passer l'air froid et rude de l'hiver, rendant la cellule glaciale. Le lit dans lequel nous dormons est collé au mur, juste sous la vieille fenêtre perméable à l'air et collé au tuyau qui nous sert de chauffage. Alors, entre la chaleur du tuyau collé à notre visage et le vent glacial, nous sommes souvent malades. La fenêtre est composée d'un vasistas juste au-dessus que plusieurs camarades se sont déjà pris sur la tête, car en voulant l'ouvrir, le ressort aussi a lâché. Il y a encore tant à dénoncer, mais je m'arrête là pour que ce courrier vous parvienne plus vite.

Mes salutations à toute l'équipe ainsi qu'à toutes les prisonnières et tous les prisonniers.

MANUE

Centre pénitentiaire des femmes de Rennes
15 avril 2013

Madame, Monsieur,
Détenue à Rennes depuis le 31 août 2010 alors que je n'ai rien signé pour être affectée dans ces lieux, je tiens à souligner avec force et détermination, que les détenues du CPF de Rennes ne sont pas traitées sur un régime d'égalité. Mon amie est sortie en fin de peine le 10 avril 2012, et, à ce jour, nous ne pouvons toujours pas nous voir aux parloirs, alors que le téléphone nous est accordé depuis le début.

Les humiliations sont régulières et permanentes si bien que je ne vais jamais à aucune activité, que je me prive de promenade et que je ne sors de la division que pour me rendre à mon travail. L'an dernier au mois de mai, j'apprenais

que mon papa était atteint d'un cancer. Certaines surveillantes ont constaté que je n'étais pas bien et ont donc fait un signalement, qui m'a valu d'être convoquée chez le chef de détention pour m'entendre dire : « *Il faut que tu te prépares à perdre ton père* ». Mais il y a pire encore. Le secret médical n'est pas respecté, les fouilles à corps sont réalisées sur dénonciation calomnieuse, pour humilier la détenue. Quand j'ai saisi le contrôleur général des lieux de privation de liberté, par rapport aux parloirs avec mon amie, j'ai été convoquée par la directrice-adjointe qui m'a signifié qu'elle n'en avait « *rien à foutre* » du contrôleur. Il y aurait tellement à dire. Merci de l'attention que vous porterez à ces quelques lignes.

JO

« UNE VENGEANCE PERSONNELLE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE »



Le 15 avril 2013, Laurent Orsini, qui écrit régulièrement à *L'Envolée*, est jugé au tribunal de Grenoble pour violences et menaces contre un surveillant de la maison d'arrêt de Varces (38).

Son histoire est celle d'un prisonnier qui, au bout du rouleau, veut se suicider : en mai 2011, il connaît des difficultés personnelles, il est très déprimé, il réfléchit aux actes qui l'ont mené en prison et à la perspective d'être libérable en 2027. Il stocke des cachets afin de se donner la mort mais, dénoncé par un détenu, ils lui sont confisqués. Il demande à aller à l'infirmerie et contraint, à l'aide d'une lame de rasoir, un surveillant à lui donner des médicaments, ce qui est décrit comme « une prise d'otage ». Cette tentative de suicide échoue et Laurent est placé au quartier d'isolement (QI), envoyé en unité pour malades difficiles (UMD), puis remis à l'isolement. Il est classé détenu particulièrement signalé (DPS), et raconte dans ses lettres comment l'administration pénitentiaire (AP) et les surveillants se vengent mais il ne veut pas se laisser faire et se bat au quotidien. Sa correspondance avec des collectifs anticarcéraux s'est déjà trouvée censurée donc ses rares liens avec l'extérieur sont ténus.

Le jour de son procès, c'est de tout cela dont il veut parler à la barre. Dès que le juge lui laisse la parole, Laurent explique et dénonce sa détention. Le juge n'aime pas cela. Laurent lui répond : « Vous me demandez de parler et vous me coupez la parole ! » Ça ne plaît pas : « Vous avez conscience qu'à l'égard des institutions, vous donnez une image assez négative, et présentez systématiquement un caractère rebelle ? » Laurent reconnaît ses actes, admet leur

violence et exprime des regrets, mais dit que ce qu'il subit est insupportable. Le tribunal laisse entendre que ce n'est que le fruit de sa propre attitude. Le juge dira : « Il va falloir mettre le temps en détention à profit pour réfléchir avant d'agir. » Et Laurent, de répondre : « Vous croyez que je vous ai attendu pour ça ? Mais depuis que je subis tous les sévices de l'AP... Là vous êtes pas là pour nous défendre. » La procureur rappelle qu'il est libérable en 2027. Il encourt 10 ans, elle requiert 18 mois de prison supplémentaires. Le tribunal se retire trois minutes pour délibérer, revient et prononce une peine de 18 mois et 1500 euros d'amende. Le verdict confirme le mépris du tribunal vis-à-vis de l'accusé. C'est pourquoi Laurent craque, s'énerve et devient ce qu'on attend de lui. Il lance : « Il les aura pas ! La prochaine fois je le tue ! Vous me mettez la peine maximum. Ce soir j'en chope un et je le tue ! » Le tribunal se conforte dans sa décision. Des gens dans la salle gueulent : « Courage Laurent ! », il les remercie et part escorté. Le président demande le signalement de cet incident à l'AP et l'évacuation des personnes qui ont fait du bruit.

EXTRAITS DE LETTRES ÉCRITES DEPUIS LE QI DE VILLEFRANCHE

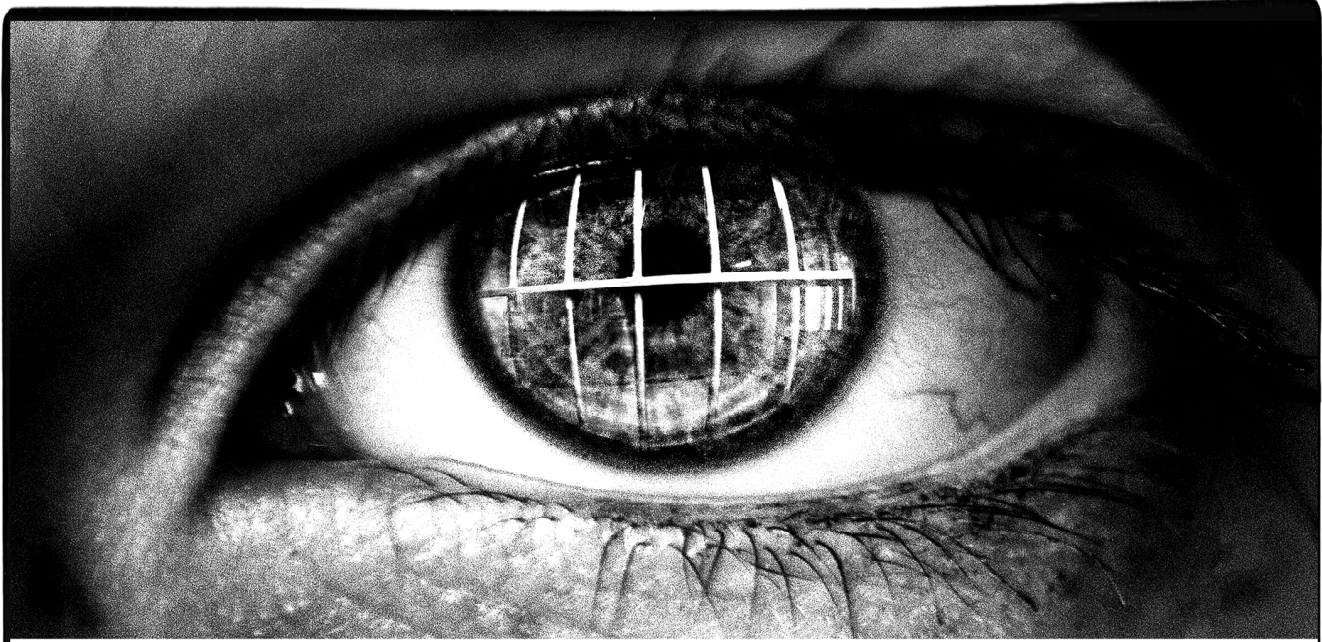
(vous pouvez lire les courriers de Laurent sur lenvolee.net)

« (...) En rentrant du TGI, j'étais agacé de cette nouvelle condamnation et par énervement j'ai dit à un surveillant que je m'en prendrais à l'un d'entre eux s'ils continuaient à me mettre la pression. J'ai dit ça machinalement. Quand je m'énerve, j'ai tendance à proférer des menaces. Je ne le pensais pas. Seulement eux l'ont bien enregistré et le prennent à la lettre. Un mois après, le 15 mai, ils me font signifier un rapport d'incident pour des menaces sur agent ! C'est vraiment exagéré, car depuis deux ans, ils me connaissent et savent très bien comment je réagis. C'est rare que je m'emporte et je n'ai jamais touché une seule personne en deux ans, malgré tout ce que j'ai pu endurer de leur part ! (...)

Je commence à en avoir plus que marre. Ils sont bien décidés à me pourrir l'existence, voire à me pousser à la faute ou au suicide. Une chose est sûre, c'est une vengeance personnelle de l'AP, je n'ai aucun doute à ce sujet pour avoir ouvert ma gueule publiquement de ce qu'ils nous ont fait subir derrière les murs épais de la pénitentiaire. Ils sont bien protégés par le ministère de la justice, la plainte que je dépose également pour les traitements que l'on m'a infligé, le vol que je subis de leurs personnels qui ternissent leurs images de bons soldats, ça ne leur plaît vraiment pas, surtout que je ne lâche rien ! Et ça les agace énormément alors ils me font bouffer la poussière à cause de ma détermination. (...) Il ne faut pas se laisser faire car nous avons des droits nous aussi. Il ne faut pas avoir peur d'eux.

(...) Une chose vient de m'arriver, je viens d'avoir mon premier parloir visiteur aujourd'hui ! Il m'aura fallu trois mois de combat ici ! (...)

LAURENT »



SOLIDARITÉS FACE AUX HUMILIATIONS DE LA MATONNERIE

À LA MAISON D'ARRÊT DES FEMMES DE SEYSSSES

Depuis fin 2012, plusieurs courriers sont déjà sortis du quartier femmes de la maison d'arrêt (MA) de Seysses, près de Toulouse. En mai dernier, des émissions radio anticarcérales locales ont reçu deux nouvelles lettres, anonymes « par crainte des sanctions ». Plusieurs prisonnières y dénoncent le « climat exécrable » qui règne dans la prison, racontent les mauvais traitements de la matonnerie – couverts par le silence de la direction – qui ont eu pour conséquences récentes cinq tentatives de suicide et des auto-mutilations. Ces lettres relatent également des refus de plateau ou de remonter en cellule (le 15 mai) en solidarité avec deux grévistes de la faim, dont Itziar « Iti » Moreno, prisonnière basque qui suite à une altercation avec des surveillantes a été deux fois passée à tabac avant d'être placée au mitard.

Le rassemblement prévu par le groupe de soutien aux prisonniers basques Herira devant la prison a sans doute accéléré le transfert disciplinaire d'Itziar à Fresnes, l'éloignant encore plus de ses proches. Mais ce transfert et l'annulation du rassemblement n'ont pas empêché ces appels à l'aide d'être largement relayés à l'extérieur, notamment par des collectifs anticarcéraux toulousains (émissions radio Bruits de taule et L'Envolée sur Canal sud, Comité d'Autodéfense Juridique...) Un groupe de femmes solidaires s'est ainsi régulièrement rendu aux parloirs pour discuter avec les familles. De nombreux courriers signalant l'attention portée à la situation au quartier femmes ont été envoyés à la direction de la taule et à la direction interrégionale.

Reproduites dans des tracts et des affiches appelant à la solidarité, les lettres des prisonnières ont circulé dans la MA côté hommes, chez les proches venant aux parloirs, elles ont également été envoyées aux médias. C'est ainsi que la presse écrite locale et la télévision régionale se sont saisies de l'histoire, citant de larges extraits des lettres évoquant des maltraitements de la part des matonnes.

Quelques semaines après un rapport de la Ligue des droits de l'homme qui épingleait les nombreux dysfonctionnements de cette « prison de nouvelle génération qui obéit aux caractéristiques d'une industrie de l'enfermement », « l'opacité de l'administration péniten-

taire » sur certains sujets ou encore le « régime humiliant réservé aux familles des personnes détenues », cela faisait beaucoup. La direction interrégionale s'est donc sentie obligée de répondre un minimum aux sollicitations de la presse, indiquant que cette affaire n'était pas de son ressort puisqu'aucune autorité judiciaire n'avait été saisie...

À travers leurs appareils syndicaux, les matons ont essayé de se justifier, expliquant tantôt que ce n'était pas vrai, tantôt que c'était parce qu'ils manquaient de moyens. Le syndicat FO pénitentiaire parle de « fantasmagories », expliquant que si les mauvais traitements existaient, ça se saurait... Pour lui comme pour les « surveillants de base » du syndicat pénitentiaire des surveillants (SPS) – voir pages 21 à 23 – le désordre est à imputer exclusivement à Itziar qui depuis son incarcération refuse de courber l'échine, collectionnant rapports disciplinaires, passages au prétoire et séjours au mitard. Selon eux, « les détenu(e)s vont jusqu'à simuler des troubles de santé pour faire une simple promenade extra-muros et ennuyer le personnel ». Silence bavard sur les faits, appuyé par le silence complice des autres personnels intervenant en prison.

On imagine pourtant que les matonnes se sont fait taper sur les doigts : l'AP n'aime pas que ce genre d'histoire s'ébruite. Il arrive parfois, comme on l'a vu à Saint-Quentin-Falavier en juillet, que cela aboutisse à mettre en cause toute l'administration d'une taule, depuis le directeur aux surveillants non gradés en passant par les bricards. Histoire de se couvrir, cinq matonnes soutenues par le syndicat SPS ont donc porté plainte pour diffamation à la gendarmerie de Muret le 17 juin.

Nous reproduisons ici des extraits d'une chronologie envoyée par une prisonnière basque en janvier, qui permet de comprendre comment les surveillantes et la direction ont créé et alimenté la tension entre mars 2012 et janvier 2013. On pourra lire ensuite les courriers sortis de la prison, ainsi que la lettre d'une ex-prisonnière de Seysses qui voulait confirmer les descriptions faites dans les courriers.

Une conclusion dont nous nous serions bien passée. La lettre du 10 mai se terminait sur ces mots : « Nous craignons que l'une d'entre nous ne se fasse plus de mal que de raison ». Une prisonnière, incarcérée à Seysses depuis avril, s'y est suicidée le 2 juillet.

Seysses, le 10 mai 2013

Incarcérée à la prison de Seysses, quartier femmes, je souhaiterais alerter l'opinion publique sur les conditions de détention qui nous sont infligées. Des exemples concrets de propos diffamatoires, méprisants, condescendants tenus par les surveillantes sont légion. Nous avons alors tenté de prévenir la direction mais il semble que nos courriers n'arrivent jamais dans le bureau, nos lettres étant interceptées par les surveillantes. À bout de nerfs, épuisées par ces conditions de détention rythmées par la répression, les brimades et les pressions, nous avons entrepris aujourd'hui une action afin de tenter de faire bouger les choses. En effet, depuis 10 jours, il y a eu 5 tentatives de suicide au quartier femmes et aujourd'hui, alors que nous avons voulu avoir un entretien avec la directrice, celui-ci nous a été refusé. Après maintes menaces de la part du personnel pénitentiaire, trois d'entre nous, poussées dans leur dernier retranchement, ont avalé des cachets, moi-même je me suis auto-mutilée. Ces gestes de désespoir ne traduisent que le climat exécrable qui règne ici. Par ce courrier, nous souhaiterions dénoncer le harcèlement et les pressions psychologiques que nous subissons de façon répétée. Pourriez-vous SVP lire notre courrier à l'antenne d'une part et alerter les médias pour nous ? Nous craignons que l'une d'entre nous ne se fasse plus de mal que de raison. Nous vous en remercions.

DÉTENUES DE SEYSSES, Quartier femmes

Quartier femmes, maison d'arrêt de Seysses,
le jeudi 30 mai 2013

Madame, Monsieur de la radio,
Je viens à vous pour dénoncer les maltraitances que l'on subit à la MAF de Seysses, que ce soit en tant que spectatrice ou en tant que persécutée.
Ça a commencé il y a 4 ou 5 jours, avec une détenue basque espagnole que les surveillantes provoquent très souvent verbalement ! Donc notre collègue détenue Iti a demandé gentiment aux surveillantes de ne pas la tutoyer, que le respect doit être dans les deux sens, enfin voilà le ton est monté et Iti a été passée à tabac, coups de pieds dans le ventre, etc. De là ils l'ont jetée comme un chien au mitard. Il y fait très froid dans cette cellule, elle a réclamé une couverture et ils ne lui ont pas donné. Aussi, le lendemain Iti a été vue par le médecin à qui elle a fait part qu'elle était indisposée et qu'elle n'a rien, ni serviette ni papier toilette. Le médecin lui a donné de l'essuie-tout, ne serait-ce que pour l'hygiène, et en la remontant au mitard les surveillantes lui ont confisqué l'essuie-tout. Iti a fait part de son mécontentement et, hélas, les surveillantes l'ont repassée à tabac. Résultat, ils lui ont mis 25 jours de mitard dans des conditions inhumaines, sans hygiène, elle a froid, et pour faire valoir ses droits la pauvre Iti fait la grève de la faim avec une amie qui elle aussi fait une grève de la faim. Et pour les détenues qui ont tout entendu ou qui ne sont tout simplement pas d'accord avec leur façon tortionnaire, les détenues qui font un refus de plateau, les surveillantes nous font comprendre qu'on n'a pas intérêt, elle nous dissuadent en nous faisant compren-

dre qu'il vaut mieux pas s'en mêler. Madame, Monsieur de la radio il faut faire quelque chose et vous aussi chers auditeurs, auditrices, aidez-nous à ce que les choses changent. Les surveillantes se comportent pire que les détenues, elles nous mettent la pression, l'humiliation, elles jouent avec nous. Par exemple, hier, une maman était venue voir sa fille, et parce que cette vieille dame sonnait au portique à cause de son soutien-gorge – cette dame a même proposé d'enlever son soutien-gorge – malgré ça, ils lui ont fait faire demi-tour et rentrer chez elle. Cette dame n'a pas de voiture, elle prend le bus, et la prison est à plus d'1h30 de la

**« Ils l'ont jetée comme un chien
au mitard. Il y fait très froid dans cette
cellule, elle a réclamé une couverture
et ils ne lui ont pas donné »**

ville. Il y a aussi une jeune Yougoslave qui a fait une fausse couche et qui n'a pas eu les soins adéquats, il y a aussi une détenue qui a été fouillée abusivement, elle l'a ressenti comme un viol et cela trois fois dans une pièce différente en interrompant son parler. Je peux citer beaucoup d'autres abus. Nous sommes des détenues, pas des animaux ! Il faut sincèrement que l'on nous aide. Nous, on ne peut rien faire du fond de notre cellule. Voilà pourquoi je vous demande de nous aider pour que nos conditions de détentions soient justes. Merci de m'avoir écoutée, j'espère que ma lettre va pouvoir nous aider grâce à vous. Merci.



UN AN D'ACHARNEMENT PÉNITENTIAIRE À LA MAF DE SEYSSES

CHRONIQUE AU JOUR LE JOUR
PAR DES PRISONNIÈRES

Seysse, le 18 janvier 2013

Depuis notre arrivée à cette prison, le 22 février 2012, nous avons eu des rapports plus ou moins conflictuels avec la direction de Seysse. Ainsi, on peut dire que la pression envers nous, voire la répression, est montée d'un cran. [...]

5 avril 2012

M^{me} Moreno est amenée au mitard pour avoir refusé d'enlever la culotte pendant une fouille après le parloir, bien qu'elle l'ait montrée à la surveillante, comme on fait d'habitude. [...] Au bout de 5 jours, le prétoire de la prison a eu lieu et a puni M^{me} Moreno de 7 jours de cellule disciplinaire pour ce fait.

23 avril 2012

25 femmes de la MAF signons et envoyons une requête collective à la direction de la prison en demandant quelques améliorations dans la détention : le droit de sortir en promenade avec une bouteille d'eau, un livre ou un magazine ; une solution aux heures mortes que l'on passe en salle d'attente.

26 avril 2012

Bien que le parloir prolongé a été accordé d'avance, la famille de M^{me} Moreno, arrivée en retard au premier tour du parloir, a été empêchée d'entrer au deuxième tour et ils sont restés sans parloir.

7 mai 2012

Nous passons en commission disciplinaire toutes les deux, pour des raisons différentes.

M^{me} Garmendia : 7 jours de mitard avec sursis pour avoir mis des affiches revendicatives dans la cour de promenade.

M^{me} Moreno : 7 jours de mitard avec sursis pour les mêmes causes. Mais en plus, 10 jours de mitard pour avoir écrit de sa propre main la requête collective que nous avons mentionnée auparavant.

Ces jours-là, plusieurs détenues ont été appelées par la chef de détention, M^{me} Costes, et ont reçu de « subtiles pressions » : c'est interdit et la prochaine fois il y aura des conséquences pour elles.

M^{me} Moreno a fait appel auprès de la direction interrégionale pénitentiaire qui a infirmé la décision.

14 juin 2012

Le parloir prolongé de M^{me} Garmendia a été annulé au moment même de la visite, sans préavis ni à la détenue ni à la famille. Ainsi, au bout de 45 minutes le parloir a été interrompu. [...]

6 juillet 2012

Le parloir prolongé de M^{me} Moreno est refusé le jour même, sans aucune explication ni préavis. [...]

Au cours du mois de juillet

M^{me} Garmendia dénonce auprès du premier surveillant, M. Pereira, un incident avec une surveillante. Pendant que M^{me} Garmendia était dans sa cellule, une des surveillantes qui accompagnaient les auxiliaires chargées de nettoyer la cour arrière lui a jeté une grosse pierre sur les barreaux de sa fenêtre. M^{me} Garmendia a demandé à plusieurs reprises une explication aux surveillantes mais elle n'a reçu que des réponses évasives.

Le premier surveillant lui a fait des excuses et a affirmé que cela ne se reproduirait plus jamais. [...]

Août 2012

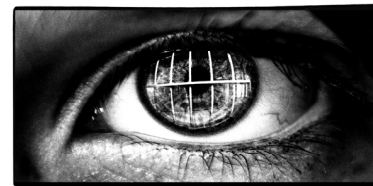
Les prisonnier(e)s politiques basques incarcéré(e)s à Seysse commençons une grève de la faim en solidarité avec notre camarade Josu Uribetxeberria. [...] Apparemment, notre grève de la faim posait problème dans cette prison. Ils nous ont interdit de sortir de la cellule avec une bouteille d'eau, malgré la nature de notre protestation et les températures caniculaires. En plus, nous avons été violemment sorties de promenade, traînées au sol par les mains des surveillantes et d'un gradé jusqu'à nos cellules, parce qu'on portait sur le t-shirt une affiche expliquant notre protestation. M^{me} Moreno a été vue par l'équipe médicale et elle a un rapport des blessures causées par l'action des surveillantes. [...]

Septembre 2012

La juge d'instruction communique que nous ne serons pas transférées pour le moment. La juge a d'ailleurs donné son accord pour que M^{me} Moreno et M. Bilbao, prisonnier politique basque incarcéré à Fleury-Mérogis, aient des parloirs internes. Ainsi, elle ordonne le transfert de M. Bilbao à la MA de Seysse. Certainement, la décision ne plaît pas du tout à la direction... et ils nous le feront savoir. Ainsi, les provocations de la part des surveillantes se multiplient et deviennent insupportables.

3 octobre 2012

Commission disciplinaire contre M^{me} Garmendia à cause des protestations d'août : 5 jours de mitard, qui débutera



le 16 octobre car le mitard était déjà occupé. Pendant le séjour au mitard, on lui a refusé la promenade du quartier disciplinaire (QD) sous le prétexte qu'elle ne l'avait pas demandé à temps ; on lui a refusé les journaux, les produits d'hygiène personnelle ainsi que les livres d'étude de l'université (alors que tout cela est autorisé au QD).

18 octobre 2012

M^{me} Moreno subit une fouille de cellule absolument inacceptable, car à la fin elle a trouvé toutes ses affaires par terre, les lettres chiffonnées et avec des traces de pas, d'autres affaires cassées. D'ailleurs, quand M^{me} Moreno est entrée dans sa cellule et a vu l'état où elle était, les surveillantes, accompagnées de la première surveillante, ont bien rigolé devant la porte. [...]

26 décembre 2012

Toutes les deux, nous passons en commission disciplinaire pour des rapports d'octobre, parce que nous avons parlé pendant notre dernier séjour au mitard (en fait, de la cour de promenade on entend et on peut parler avec la détenue du mitard) et à cause d'une affiche revendicative. Comme vous voyez, les rapports datent d'avant le dernier prétoire, c'est à dire qu'ils auraient pu « juger » ces rapports lors du prétoire précédent. Cela veut dire que pour des faits similaires et coïncidents dans le temps, nous sommes punies à plusieurs reprises.



27 décembre 2012

Annulation de l'extraction à l'hôpital pour M^{me} Garmendia. En fait, en mai 2012, pendant une consultation gynécologique on lui a détecté une petite tumeur dans un sein, donc un examen s'impose et pour cela il faudra sortir à l'hôpital. Le rendez-vous était prévu pour juillet, mais la direction pénitentiaire annule la sortie on ne sait pas pour quel motif. Le 6 septembre, une surveillante informe M^{me} Garmendia de son immédiate extraction... 10 minutes avant son parloir avec sa famille. Évidemment l'extraction est ajournée. Enfin, le 27 décembre on vient chercher M^{me} Garmendia pour l'hôpital. Elle passe une fouille à corps et au moment d'entrer dans le fourgon pénitentiaire, on veut lui mettre les entraves aux pieds, les menottes, et pour couronner le tout, lui attacher une corde aux menottes pour l'amener. Elle refuse d'être extraite dans ces conditions indignes et humiliantes, mais le chef présent n'entend pas changer de décision et l'extraction est annulée. Aujourd'hui encore, elle ne sait pas si la tumeur est bénigne ou pas.

29 décembre 2012

Parloir annulé pour M^{me} Moreno. En fait, la famille Moreno avait réservé les parloirs des 27 et 29 décembre depuis longtemps, mais comme le 26 elle avait été punie avec du mitard, et en n'ayant droit qu'à un parloir par semaine quand on est au mitard, la Direction lui a annulé le parloir du samedi 29. Il faut dire qu'à chaque fois que nos familles viennent pour quelques jours, ils doivent louer un hôtel, prendre des jours de congés et acheter des billets de train d'avance. Tout cela étant prévu, la famille n'a pu faire qu'un parloir. [...]

8 janvier 2013

Pendant le parloir interne de M^{me} Moreno et M. Bilbao, les surveillantes entrent à plusieurs reprises dans le box sous prétexte que l'une donnait à l'autre un bracelet, l'autre à l'une une écharpe. Au lieu de vérifier à la fin du parloir qu'il n'y avait rien et que ce n'était que des cadeaux, elles n'ont pas hésité à interrompre la visite, tout en installant une tension gratuite. Pendant la fouille qui suit le parloir, les surveillantes font des commentaires entre elles concernant la vie sentimentale de M. Bilbao et de M^{me} Moreno, à haute voix pour que tout le monde l'entende bien. Il faut dire d'ailleurs que, pendant tous les parloirs internes, les surveillantes restent collées contre leur vitre. Dès que le parloir commence jusqu'à ce qu'il s'achève, une heure en parlant à haute voix, en riant ou en tapant la porte. Évidemment, elles le font exprès pour gêner le parloir.

Ajoutons à cela les provocations et le manque de respect quotidien de la part de certaines surveillantes. C'est difficile d'expliquer cet acharnement

de basse intensité et même parfois cela peu paraître anodin, mais nous vous assurons que la tension commence dès que la porte s'ouvre le matin jusqu'à la fermeture. D'ailleurs, nous n'avons pas le droit à l'erreur, car nous le payons très cher si l'on tombe dans leurs provocations. [...] En conséquence, nous voudrions vous demander de vous faire écho de notre situation afin que ce harcèlement prenne fin une fois pour toutes.



SOLIDARITÉS FACE AUX HUMILIATIONS DE LA MATONNERIE

Lettre d'une ancienne détenue de Seysses, rendue publique mi-juin

Bonjour Canal Sud,

je vous écris pour apporter mon témoignage au sujet des mauvais traitements dénoncés à la MAF de Seysses. J'ai été incarcérée pendant quelques mois dans cette prison il y a peu de temps et je ne peux que confirmer ce que disent les détenues dans leurs courriers.

Durant cette période d'enfermement j'ai assisté et/ou vécu plusieurs scènes dont je vous fais une liste, non exhaustive, ci-dessous :

- 1/ Régulièrement et pour des raisons injustifiées les parloirs sont annulés alors que les familles sont là et à l'heure.
- 2/ Les surveillantes lisent tous les courriers avant de les distribuer et divulguent volontairement leurs contenus à qui veut bien les entendre.
- 3/ Une détenue malade a été privée de nourriture parce que les surveillantes exigeaient qu'elle se lève elle-même pour prendre le plateau repas que sa codétenue était prête à lui récupérer pour l'aider.
- 4/ Les infirmier-es et médecins ne respectent pas le secret médical et divulguent des informations non nécessaires aux surveillantes.
- 5/ Une détenue a attendu près d'un mois avant de pouvoir subir l'intervention dont elle avait besoin, elle a failli faire une septicémie tellement la prison a mis de temps à l'envoyer à l'hôpital.
- 6/ Alors que les femmes blanches et parlant français sont appelées par leur nom, les autres sont bien souvent désignées par leur nationalité ou région d'origine.
- 7/ Il n'y a aucun moyen de traduction mis en place par l'AP, qui ainsi exclut la possibilité aux non francophones d'accéder aux mêmes droits que les autres.
- 8/ Après chaque parloir les surveillantes effectuent une fouille totale à nu automatiquement sur chacune des détenues alors que cela n'est pas obligatoire. La fouille se fait dans un recoin mais tout le monde peut voir. C'est une pratique non nécessaire et rabaissante.
- 9/ Certaines détenues attendent plus d'un mois pour recevoir les repas adaptés à leur régime alimentaire.
- 10/ Les surveillantes, soit parce qu'elles ont la flemme de faire leur travail, soit simplement par vengeance, pratiquent la technique de l'oubli, c'est-à-dire qu'elle laissent les détenues dans la salle d'attente parfois pendant des heures (où il n'y a rien, ni toilette, ni eau, ni occupation) ... et j'en passe...

Ça peut paraître des détails mais lorsqu'on est privée de liberté les proportions ne sont pas les mêmes. Ce qui est certain c'est que les surveillantes exercent leur toute puissance sur les détenues de manière arbitraire et font preuve de sadisme, et qu'elles bénéficient de la complicité de la direction qui les couvre. Je ne suis donc pas surprise que les problèmes à la MAF soient niés en bloc par l'AP, qui en plus en profite lâchement pour pleurnicher sur ses conditions de travail. Si je vous écris aujourd'hui c'est pour soutenir ces détenues et dans l'espoir que les médias arrêtent de mettre en doute leurs propos...

Vous comprendrez que je ne signe pas de mon nom.

QUAND LES MATONS FONT LEUR « PRINTEMPS FRANÇAIS »

TOUS ENSEMBLE, TOUS ENSEMBLE, OUAIS, OUAIS...

Au printemps, suite au mouvement de prisonnières de la MAF de Seysses (voir pages précédentes), un petit syndicat de matons, le Syndicat pénitentiaire des surveillants (SPS), a tenté de se faire une tribune. Il a exigé un droit de réponse après que France-3 région a donné la parole à un animateur de l'émission anticarcérale Bruits de tôle/L'Envolée de radio Canal Sud le 9 juin : « Cette attaque relayée par cet animateur radio et votre chaîne de télévision est à proprement parler, franchement dégueulasse et honteuse. Elle jette un l'opprobre [sic] sur une profession qui mérite bien plus des éloges que de telles attaques dont nous persistons à penser qu'elles proviendraient d'un groupuscule antirépublicain et spontanément réfractaire à la prison »... Rien que ça ! Ce sont aussi des membres de ce syndicat qui ont accompagné à la gendarmerie locale les 5 matonnes qui, sans doute pour tenter de se couvrir et forcer leur direction à prendre position, ont porté plainte pour diffamation le 17 juin. Ce droit de réponse, rédigé dans un français parfois comique, toujours insultant et populiste, et cette plainte sont à prendre comme la marque du réveil printanier des syndicats pénitentiaires et de la radicalisation d'une bonne partie des matons. Les matons font leur printemps français.

LE SPS CONTRE LES VOYOUS, LE SYNDICAT 100% SURVEILLANTS

Bien que son sigle ne dise rien à personne, le SPS commence à se faire entendre au sein des détentions. L'organisation est fière de ne syndiquer que des surveillants de base – ni gradés ni personnels autres de l'administration pénitentiaire (AP) – et d'être la seule « organisation 100% Surveillants qui répond en priorité et seulement aux attentes des Surveillants ». Présents dans plus de 50 taules, les quelques militants du SPS sont très actifs dans certaines taules, notamment Muret-Seysses, Saint-Brieuc, Neuvic (tiens, tiens...). Ils s'y battent avec véhémence contre leur hiérarchie (« des profiteurs », « des hypocrites ») pour qu'elle lâche du lest et que les matons puissent, au quotidien, durcir les détentions. Cette hiérarchie dont les « grands penseurs à Paris rédigent des textes qui ôtent toute forme d'autorité aux surveillant(e)s et donnent ainsi plus de pouvoir à la population pénale qui en use, s'en amuse et en abuse ».

Dans leurs tracts qui fleurissent sur Internet, ils décrivent la prison, loin des discours humanisants qui fleurissent dans la presse en ces temps de gauche au pouvoir. Le 18 juin, ils approuvent la direction du centre de détention (CD) de Muret quand elle initie des fouilles spéciales de cellule avec chiens et ERIS, mais se plaignent... que les matons soient méprisés au point de ne pas avoir eu de sandwich avant la fouille... « Le bien-être de nos voyous est respecté et en plus ça fait baisser les statistiques, mais aussi et surtout notre autorité », dénonce par exemple le SPS de Neuvic le 2 mai après que de nombreux comptes rendus d'incidents ont été classés sans suite par la direction.

Ils dénoncent les parquets locaux lorsque ces derniers acceptent d'instruire les plaintes contre des matons (à Béziers le 22 mai dernier par exemple). Inutile de rappeler que si le nombre de plaintes contre les agissements de matons augmentent effectivement, rares sont celles qui sont instruites et encore plus rares celles qui aboutissent à une condamnation. L'inverse n'est bien sûr pas le cas. Ils réclament des « réponses pénales sévères » systématiques en cas d'agression



mais aussi lors que des proches tentent de faire passer des trucs à l'intérieur (par projection ou au parler). Ils dénoncent la « *couverture psychiatrique* » trop souvent « *dépliée par les médecins* » lorsqu'ils déclarent le profil d'Untel incompatible avec le mitard. Ainsi, ils qualifient la prison de Seysses de « *coupe-gorge* » animé par un « *nouveau syndicat, le syndicat du crime !* ». Bref : « *Comment garantir la sécurité des personnels et des citoyens sans pouvoir fouiller ? Comment travailler sans pouvoir déplacer des détenus ingérables parce que la notion de domicile intervient, parce que les liens familiaux, parce que la loi pénitentiaire... ? Comment travailler quand des enquêtes internes sont menées systématiquement à charge contre les personnels sur des déclarations mensongères ?* » Le discours habituel de la matonnerie version brut de décoffrage, alors que les descriptions écrites par les prisonnières et prisonniers sont unanimes sur ce qui structure les nouvelles prisons : sécurité maximum et déshumanisation. Y'a qu'à voir les moyens mis en place à Roanne pour museler la contestation et se venger. Y'a qu'à voir le nombre de prisonniers qui, en plus du prétoire et de l'isolement, passent en procès et se prennent des peines supplémentaires.

L'UFAP ET FO METTENT EN SCÈNE LEUR CONFLIT AVEC TAUBIRA POUR RÉCLAMER PLUS DE SÉCURITÉ

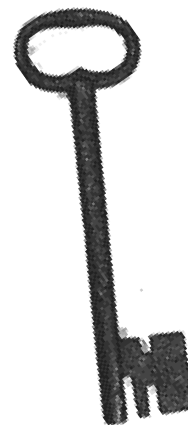
À la même période, les syndicats de matons plus représentatifs à l'échelle nationale haussent eux aussi le ton. L'UFAP-UNSA, premier syndicat de la profession, appelle à un blocage de prisons sur tout le territoire le 18 juin. Le mouvement est plutôt suivi puisque les transferts de prisonniers, les extractions judiciaires et les parloirs sont bloqués dans plus d'une centaine de taules. Les médias, loin de boycotter les matons, comme ces derniers s'en plaignent souvent, les traitent comme ils traitent tout mouvement de travailleurs en colère, ni mieux ni plus mal. À la différence près que dans ce cas les « usagers pris en otage » (prisonniers et proches) ne sont jamais interviewés. Lors du dernier gros mouvement, en 2009, c'était la « grogne », cette année c'est le « ras-le-bol ». Partout en France, on peut lire dans la presse régionale leur revendication principale : le retrait de l'article 57 de la loi pénitentiaire de 2009 qui rend, en théorie, moins systématique le recours aux fouilles à nu. « La sécurité dans la prison, on a l'impression que c'est un gros mot », regrette le boss local de UFAP-Unsa Bourgogne. Un autre cacique, à Dijon, précise : « *C'est vraiment le manque de contrôle des détenus qui pose problème. On assiste à une espèce de libéralisation des détentions. C'est comme si l'on remettait les clés de la détention entre les mains de la population pénale. Nous ne militons pas spécialement pour la fouille au corps, mais pour que des appareils type scanner puissent assurer un contrôle des détenus* ». Déjà le 6 mai, FO pénitentiaire adressait à Hollande une lettre ouverte qui mettait en cause les pseudo réformes promises par Taubira. FO moquait la « conférence de consensus » qu'elle organise et exigeait sa démission en l'accusant d'être « *Engluée dans une seule perspective : celle de vider les établissements pénitentiaires à n'importe quel prix !* ». Ce syndicat affirmait ainsi ses exigences en matière de politique pénale : « *une politique d'exécution des peines exemplaire affichant le principe du donnant-donnant afin de véritablement juguler la récidive !* » Mais pour eux, le problème reste que : « *Les détenus sont choyés par une loi pénitentiaire permissive. Certes, le droit est entré en prison, mais ce droit a bâillonné et ligoté les Pénitentiaires en leur enlevant toute AUTORITÉ !* » Ils n'oublient pas le couplet bien

raciste et populiste de la « guérilla banlieusarde » et le spectre des barbus qui s'organisent dans les prisons pour faire exploser la société dehors. Si les voyous n'en chient pas, s'ils n'ont pas peur, y'a pas moyen de se faire respecter, c'est simple, et c'est là le cœur de leur argument : la dignité des voyous, admettons, mais faut pas oublier qu'elle s'opère forcément aux dépens des personnels puisqu'elle leur ôte des moyens de faire leur boulot. Un boulot qui est et restera toujours dans une prison : empêcher les prisonniers d'en sortir. La sécurité est et restera le cœur du métier. Et la fausse dame patronnesse ne doit pas l'oublier. FO, L'UFAP-UNSA et le SPS se bagarrent de la même façon pour rappeler la nature fondamentalement coercitive de leur profession et montrent à quel point les discours lénifiants sur l'amélioration des conditions de détention, ou encore la fin du tout carcéral sont hypocrites et mensongers.

LA CGT S'ASSOIT ET TRAVAILLE AVEC TAUBIRA

La CGT qui regroupe 35 % des syndiqués de l'AP n'appelle pas au mouvement de juin, gauche aux manettes oblige. Elle préfère la jouer discrète et « pactiser » avec la ministre, comme le dénonce FO. Si le discours de la grosse centrale peut sembler trancher en apparence avec celui de ses petits camarades, il n'en est rien en fait. La CGT, comme à son habitude, agit le mythe de l'amélioration des conditions de travail des uns pour améliorer les conditions de détention des autres. La surpopulation qu'ils évoquent, des trémolos dans la voix, est avant tout un problème pour les matons « *qui travaillent dans des conditions indignes, sont en souffrance et sont exposés à de multiples facteurs de dangers et risques* ». Quant au sexy « *virage de la politique pénale pour favoriser la réinsertion dans la société plutôt que la mise à l'écart carcérale* », ce n'est qu'un leurre. La CGT travaille main dans la main avec la ministre à la mise en place et à la généralisation de dispositifs d'enfermement hors les murs. Un véritable dispositif de probation à l'américaine, avec bracelets et autres moyens technologiques, qui ne videra en rien les prisons. Pour les détails, on attendra le dernier trimestre 2013 mais on sait déjà depuis le 17 juin que la dépenalisation de certains délits abordée vite fait pour amuser la galerie a déjà été abandonnée... L'humanisation des prisons n'est qu'un élément de discours à la mode et pratique au service de la sécurité, comme toujours. Et la CGT contribue à faire oublier au passage la responsabilité qu'ont les matons eux-mêmes dans la surpopulation : la multiplication des rapports d'incidents alourdit les dossiers de prisonniers qui ne peuvent plus prétendre ensuite aux aménagements de peine et restent donc plus longtemps en prison.

La CGT rejoint d'ailleurs immédiatement l'union sacrée et ne s'embarrasse plus quand il s'agit de dénoncer le crime parmi tous les crimes : l'évasion. « *Ces événements, graves et traumatisants pour les personnels, sont en partie la conséquence de la suppression des fouilles systématiques, entérinée par la circulaire du 14 avril 2011 relative au moyen de contrôle des personnes détenues. Cette suppression aurait dû être accompagnée de la mise en place de matériels modernes et performants, tels que des scanners qui permettraient de visualiser et de détecter très précisément les objets dissimulés sur une personne, sans porter atteinte à la dignité de la personne* », peut-on lire le 16 avril dans un communiqué après l'évasion de Redouane Faïd de Séquedin. Trois jours avant, la CGT locale regrettait que la fouille générale de l'établissement demandée à plusieurs reprises n'ait jamais eu lieu. Même son de cloche le 5 juin



suite à la prise d'otage à la centrale d'Arles qui a mis « en danger la vie de deux collègues » et qui « ne fait que confirmer l'insécurité permanente que vivent les agents. (...) La CGT pénitentiaire exige une fouille générale de cet établissement. » Idem le 14 juin après une tentative d'évasion à Nantes : « L'établissement doit être aussi doté des dispositifs nécessaires de sécurité au service des personnels afin que ceux-ci ne soient pas démunis face aux multiples incidents qui peuvent survenir à tout moment. » Dans cette crèmerie aussi, on réclame des portiques de sécurité pour déjouer les trafics des voyous et faire peur au chaland. La larme de crocodile ne change rien à la réalité du conflit qui oppose essentiellement l'enfermement à la dignité. On ne se met pas en grève pour réclamer des UVF. C'est que le petit bonheur qui consiste à empêcher deux autres personnes d'en avoir pendant quelques minutes dans un parloir, il faut pas y toucher. Ça fait partie du métier, c'est là qu'il se loge : dans le jeu entre ce qui est permis, ce qui ne l'est pas, ce qu'on accorde, ce qu'on enlève. Les matons et les syndicats se différencient entre eux, au gré des circonstances, dans le dosage pratiqué entre carotte et bâton. À ce petit jeu, ce n'est plus un syndicat de matons contre ce pseudo « syndicat du crime » qu'ils agitent : ce sont des hommes et des femmes, plus ou moins sadiques, qui en enferment d'autres. C'est des types qui ravagent une cellule pour y trouver le portable qui sert à téléphoner à sa mère, à ses potes ; des types qui collent un rapport quand ils ont bousculé un prisonnier et qui l'envoient au mitard ; c'est des nanas qui confisquent les tampons d'une prisonnière en la foutant au mitard parce qu'elle ouvre trop sa gueule... Brutal, dégra-

nant, mesquin, pratique, idiot, vengeur, rien de bien inhumain là-dedans : des humains qui, en travaillant, sont devenus les simples agents d'une institution disciplinaire.

CE QU'ILS ONT GAGNÉ PENDANT CE PRINTEMPS

Dès le 6 juin, Taubira annonce aux syndicats qu'elle débloque en urgence une enveloppe de plus de 33 millions d'euros. Tandis qu'un « certain nombre de travaux d'entretien » sont reportés, les matons ont obtenu leurs nouveaux jouets : 282 nouveaux portiques à masse métallique qui s'ajouteront aux 624 portiques métalliques déjà en place, 393 détecteurs manuels promis pour 2013. Surtout, toutes les centrales et 9 maisons d'arrêt seront désormais équipées de « portiques à ondes millimétriques » pour détecter visuellement tous types d'objets. Pis pour la route : expérimentation d'un nouveau dispositif de brouillage téléphonique et ajout de deux unités cynotechniques pour rendre les fouilles encore plus chiantes. « Après la mobilisation, il y a des choses qui se mettent en place très rapidement », a salué Jimmy Delliste, secrétaire général du syndicat FO-Direction ; « C'est déjà un début, avec un budget contraint », a commenté Marc Astasie, secrétaire général de la CGT. Ben tiens ! Que le discours soit cash pour le SPS, musclé pour FO ou humanisant pour la CGT, il s'agit toujours de gagner des pépètes, défendre leur statut et leur image, contre les prisonniers.

LA RÉALITÉ DES FOUILLES : UN EXEMPLE DE BOURG-EN-BRESSE

« [...] Il y a de gros problèmes au niveau des fouilles qu'ils font au moment des parloirs. En fait ils disent qu'il arrêtent les fouilles, mais c'est pas vrai, elles sont de pire en pire. Les fouilles, ils les font vraiment comme ils veulent. Il y a deux boxes, ils sont deux, ils te font passer un par un, à poil, ils te font tourner.

Des fois il y a eu des altercations avec des gens, parfois pour rien, des gens se font taper, c'est arrivé à plusieurs détenus. C'est arrivé par exemple à un ami à moi, et ça plein de gens l'ont vu. C'était il y a deux mois environ. Ça se passait au moment de la fouille, donc après le parloir. Ils ont pensé qu'il avait quelque chose, lui disait qu'il n'avait rien, donc ils ont appelé leurs collègues, leurs renforts là, comme ils font tout le temps. Et là ils ont voulu mettre leurs mains là où ils n'ont pas à le faire, et c'est parti en cacahuètes. Ils ont tapé une alarme et ils sont venus à 15, 20, ça va vite ! Après ils sont censés faire une fouille avec un brigadier, un chef, et après ils l'ont monté au mitard, pour le fouiller là-bas. Et là ils ont vu qu'il n'avait rien, ils l'ont tapé, tapé et tapé, et ils l'ont laissé 10 jours là-bas. Il faut préciser qu'au mitard il n'y a pas de chauffage, et que quand il est sorti il avait encore des traces de coups. Le médecin est passé vite fait mais mon pote ne voulait pas le voir, et lui n'a pas insisté. À la fin il n'y a rien eu, pas de suite, rien.

[...] Mon pote est sorti du mitard, il continue à croiser les surveillants qui lui ont cassé la tête, ils ne se parlent pas trop, mais ça va pas plus loin. En fait ils savent aussi qu'ils ont fait une « petite boulette ». Ça se passe souvent comme ça, le mitard est en haut, il n'y a pas de caméras, c'est tranquille pour eux. Quand ça s'est passé il y avait des gens autour qui l'ont vu mais qui n'ont rien fait, et même lui, il lui reste 6 mois à faire, et il va pas faire de vagues autour de ça.

En fait il y a plein de gens qui sont dans cette situation ou qui ont vécu un truc comme ça. Je connais quelqu'un d'autre, qui a porté plainte, pareil pour une histoire de fouille suite à un parloir, ils ont pensé qu'il avait un truc, ils ont fait une sale fouille. Mais il n'y a eu aucune suite à cette plainte !

[...] Il y a un climat assez raciste, des surveillants qui ont leurs têtes, certains qui jouent beaucoup le rapport de force. Au début quand on connaît pas la prison, on essaye de pas faire trop de bruit, mais en fait plus on est gentils, plus ils nous mettent au mitard, ils veulent qu'on marche comme des moutons ! »

Extrait du récit anonyme d'un prisonnier, publié en mars 2013 sur <http://rebellyon.info>

ÇA CLASHE ET ÇA CASSE

Depuis 2011, des prisonniers de Roanne ont dénoncé ce qu'ils vivaient et ont trouvé des moyens pour le faire savoir dehors (1). L'Envolée a tenté de rendre compte de ces luttes, du moins de ce qu'il a été possible d'en saisir à un moment donné. Quelques mois après la publication d'une lettre de revendications collective, des prisonniers qui refusaient de remonter en cellule ont été sévèrement réprimés. Cela a été filmé clandestinement et diffusé sur Internet. Les nouvelles venues de l'intérieur ont suscité diverses formes de réactions au-dehors, qui ont probablement donné des forces à l'intérieur : lettres de soutien, divers actes de vandalisme et sabotage, publicisation de ce qui se passait. Certains surveillants ont été dénoncés nominativement comme dans les 1500 faux tracts de la CGT Pénitentiaire, distribués dans la ville. Tout cela, ainsi que la médiatisation locale, dérange l'AP et les surveillants. Tandis que certains matons auraient juste voulu retrouver la paix sociale, d'autres ont décidé de se venger. Pour casser une révolte partagée, l'AP roannaise a durci la vie en détention, multiplié les sanctions et enquêté pour désigner des responsables. Fouilles, pressions et chantages : les surveillants ont poussé les prisonniers à se balancer les uns les autres. Gurbet Askaroglu, à l'initiative d'une pétition en 2011, avait déjà été réprimé, isolé, puis transféré. Parmi ceux qui ont ramassé, Nabil a subi harcèlement, menaces et fouilles répétées, puis a été placé à l'isolement. À bout, il a adressé une lettre au directeur. En avril, il a été transféré au CD de Neuvic-sur-l'Isle, à 500 km de là. La volonté de la direction était explicite : le briser en l'éloignant de ses proches.



EXTRAITS DU FAUX COMMUNIQUÉ DE LA CGT PÉNITENTIAIRE DISTRIBUÉ À ROANNE EN JANVIER 2013

« (...) Nous avons dû affronter la colère des détenus face à la stricte application absurde du règlement intérieur. Nous nous rendons bien compte que durcir les mesures répressives contre les prisonniers ne peut que générer un égal durcissement de la haine qu'ils nous vouent, certainement à juste titre. Nous avons conscience de ce que signifient nos gestes professionnels, lorsque nous ne faisons « que notre métier ». (...) Nous nous sommes battus pendant des années en réclamant des effectifs et des moyens pour faire notre métier dans de bonnes conditions. Nous savons maintenant qu'il n'y a pas de bonnes conditions et que l'enfermement n'a pas de visage humain. (...) Après de nombreuses discussions avec l'ensemble du personnel surveillant pénitentiaire, nous faisons part de notre décision de dissoudre la section syndicale de Roanne. Suite à ça nous proposons à tous les surveillants de démissionner et raser la prison. Nous invitons chaque personne qui le souhaiterait à nous rejoindre pour ce grand projet de destruction libérateur et pour rendre son dû à Georges Boyer, directeur du CD et à Bertrand Arnoud, délégué grande bouche de la CGT Pénitentiaire, qui tente depuis la fin de l'été de faire régner la terreur et fait vivre un enfer aux prisonniers. En souhaitant être rejoints prochainement par l'ensemble de la profession.

L'ex-CGT Pénitentiaire vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013. »

EXTRAIT D'UNE LETTRE OUVERTE ADRESSÉE AU DIRECTEUR INTERRÉGIONAL DES SERVICES PÉNITENTIAIRES :

« (...) Je subis acharnement et pressions. J'ai perdu une vingtaine de kilos, je suis sujet à des insomnies, angoisses, vertiges, ma vue baisse de jour en jour et mon état psychologique en est gravement menacé. Lors d'un entretien après un rapport d'incident, pour différentes clés USB (ndlr : la possession de clés USB est interdite en détention) sur lesquelles on pouvait trouver de la musique et différentes émissions de radio, dont une qui parlait d'une plainte que j'ai déposée contre la maison d'arrêt de La Talaudière concernant les conditions indignes de détention, Monsieur Simon, lieutenant, en la présence de Monsieur Arnoud, major, m'a interpellé à ce sujet et m'a très clairement fait comprendre qu'ils n'aimaient pas ces manières de faire, me menaçant par ces termes : « *Vous pouvez être un chien enragé, nous serons des loups avec vous !* » Sur quoi j'ai demandé si c'était des menaces, à quoi il a répondu : « *Non, une promesse !* » Depuis je subis des fouilles régulières, tous les quinze jours en moyenne, mes courriers me parviennent avec un retard pouvant aller jusqu'à un mois, et de nombreux sont censurés. Le 15 janvier 2013, une fouille de cellule est organisée par Monsieur Simon, mes courriers sont fouillés, certains me sont confisqués. Le 16 janvier 2013 à 15h30, je suis placé à l'isolement pour une durée de trois mois, pour des raisons confuses et obscures. Le 2 février 2013, j'avais parloir à 14h avec M^{elle}... accordé par Madame Petit, directrice adjointe. Ce parloir a été supprimé. Il a fallu que je menace de foutre le feu à la cellule ou de me suicider. Après vérification, le parloir a été accordé au deuxième tour. C'est l'une des nombreuses attaques portées contre mes proches et moi. Le 4 février 2013, je sors de cellule disciplinaire. À mon arrivée au QI, je découvre ma cellule en désordre, preuve d'une fouille survenue en mon absence, du café et divers produits dont j'ignore l'origine ont été déversés sur le sol. [...] Comprenez Monsieur Le Directeur que je ne pourrai tenir longtemps dans des conditions de détention dignes de la torture. J'ai peur que vos agents m'assassinent un jour où ils auront été trop loin et que j'aurai réagi car je préfère mourir en me défendant, plutôt que de subir plus longtemps de telles tortures. Dans l'immédiat, je vous demande mon transfert dans les plus brefs délais, avant que la situation n'échappe à tout le monde.

NABIL CHAKIK »

(1) Voir L'Envolée n°33 et 34. Voir aussi le blog <http://luttes-au-centre-de-detention-de-roanne.overblog.com/>

ÇA CHAUFFE À NEUVIC-SUR-L'ISLE

Nous relayons ci-dessous deux textes publiés sur Internet, mi-juin 2013.

Le premier donne des nouvelles des prisonniers du mitard et du quartier d'isolement (QI), du centre de détention (CD) de Neuvic-sur-l'Isle, en Dordogne. Pour les soutenir dans leurs combats quotidiens, quelques collectifs anticarcéraux ont interpellé l'administration pénitentiaire (AP).

Si ça paraît peu, cela a peut-être

aidé Benjamin, dont il est question ci-dessous, à obtenir enfin son transfert vers le CD de Mont-de-Marsan. Le deuxième texte est un communiqué écrit par des prisonniers du QI.



ÇA CHAUFFE AU MITARD

Plusieurs prisonniers et des observateurs associatifs extérieurs s'accordent pour dire que les prisonniers de Neuvic sont en grande partie cachetonnés et défoncés – une manière bien pratique de gérer la détention et d'avoir la paix. De plus, comme la plupart des détenus ont des peines relativement « courtes » (mais évidemment toujours trop longues), ils attendent leur sortie prochaine sans faire de vagues. La direction n'a donc guère l'habitude des conflits avec les prisonniers. Mais il y a aussi à Neuvic quelques prisonniers qui arrivent de loin. C'est leur punition : ils se retrouvent perdus au milieu d'une population carcérale dont ils ne partagent pas la situation, loin de leurs proches et de prisonniers complices de leurs insoumissions régulières. Face aux quelques détenus qui ouvrent leur gueule, réclament, ne se laissent pas faire, pètent parfois les plombs par désespoir, la direction emploie la manière forte et jette de l'huile sur le feu. Pour une brouille à la base, les conflits entre détenus et surveillants et l'AP s'enflamment. Cercle vicieux : la stratégie de la direction face aux tensions semble être de taper toujours plus fort. Ainsi, à côté d'une détention « normale » largement anesthésiée par les cachetons, le mitard et le QI sont pleins de prisonniers considérés comme problématiques à qui on applique la manière forte. Il n'y a que le mépris pour ce qu'ils ont à dire ; aucune considération pour les situations désespérées qui les font monter en pression jusqu'à ce qu'ils s'énervent contre l'AP.

QUELQUES EXEMPLES...

Un détenu longue peine arrivé à Neuvic il y a quelques mois a tout de suite compris que ce serait l'enfer pour lui : il a immédiatement demandé un transfert en maison centrale, et à être lui-même placé au mitard pour accélérer ce transfert. Il a « bloqué » le mitard pendant des semaines, jusqu'à être placé au quartier d'isolement – avec la « promesse », néanmoins, de son transfert en centrale.

À bout de nerfs, Benjamin Darcos, au mitard depuis trente jours, a multiplié les altercations avec des surveillants et personnels de direction. On ne sait pas pourquoi mais on sait

qu'il a été jugé en comparution immédiate à la mi-juin pour avoir craché sur le directeur, et qu'il a écopé de huit mois de prison supplémentaires, dont quatre ferme. Ce qu'on sait surtout, c'est que les surveillants – notamment une certaine équipe – interviennent maintenant dans sa cellule avec l'équipement anti-émeute, lui ordonnant de se coucher sur le lit à plat ventre, mains dans le dos et face au mur, pour obtenir son repas. Il refuse : « *je ne suis pas un chien* », et réclame qu'on lui apporte la gamelle normalement. Ces gardiens déclarent alors qu'il a refusé le repas et s'en vont sans le lui servir. Ainsi, tant que cette équipe est en place, il ne mange pas. Pourtant, Benjamin semble ne pas se laisser abattre. Ce qu'il réclame, c'est d'être transféré.

Arrivé suite à un transfert disciplinaire dicté par la volonté délibérée de l'éloigner au maximum de ses proches, Nabil Chakik a immédiatement demandé à être transféré. Le ton ayant monté entre lui et la direction suite à un conflit à la base anodin avec un surveillant, il a été puni de vingt jours de mitard en tout. Puis il a été placé au QI à cause d'une lettre véhémement écrite au directeur et d'une lettre adressée à un collectif de soutien aux prisonniers dans laquelle il raconte ses conflits.

Rappelons que les mitards sont dénoncés partout comme des lieux de punition lugubres et très durs, et que l'isolement est dénoncé comme une mesure de destruction psychique des personnes incarcérées.

[...] Ils réclament leur transfert afin de poursuivre leur peine dans d'autres conditions. Nous les soutenons.

Faire sortir les infos de prison n'est pas facile, mais très important. Nous transmettrons des informations plus précises dès que possible. Faites tourner le mot ! Vous pouvez écrire à ces prisonniers pour les soutenir.

Il existe en Dordogne un collectif anticarcéral et une caisse de solidarité : Labelle. Ils cherchent notamment des informations sur la détention et les relaient localement et devant les prisons. Pour les contacter : labelle@riseup.net, 06 05 72 65 62

COMMUNIQUÉ ET APPEL À SOLIDARITÉ DE PRISONNIERS DE NEUVIC-SUR-L'ISLE

JUIN 2013

« L'agression des surveillants sur les détenus est routinière »

Nous sommes 4 actuellement à l'isolement, tous ici pour les mêmes raisons : demande de transfert pour rapprochement familial. Le motif de cet isolement est sécuritaire, c'est l'excuse de l'AP pour nous isoler du reste de la détention, les prétextes trouvés sont les suivants : avoir bouché un œilleton, avoir insulté un maton, avoir refusé de rentrer en cellule ou tout simplement être une grande gueule. À l'isolement les surveillants sont en toute puissance, pour un rien un rapport tombe, tu as tapé dans la porte : rapport, tu as parlé avec un autre détenu : rapport, tu râles : rapport, etc. etc.

Pour bien nous faire comprendre que nous ne sommes rien et que eux sont tout ils n'hésitent pas à utiliser la force physique, des menaces, ils détournent le courrier des cantines pour qu'on n'en ait pas, nous privent de téléphone, de sport ou de promenade à leur guise. Ils justifient que le mercredi, jour du prétoire on ne peut pas sortir de cellule parce que l'on pourrait croiser d'autres détenus en détention. Le lundi c'est la réunion avec la direction, donc pas de chef ou de gradés aux isolés, ce qui inclut qu'il n'y a aucun mouvement aux isolés. Si l'un de nous est au sport ou à la douche, les autres ne peuvent pas sortir de cellule, justement pour aller à la douche, ou au sport ou au téléphone. Des fois on appelle les surveillants pendant des heures et pour seule réponse on a droit à « on peut pas ouvrir seul la cellule, question sécurité, alors vous attendez qu'on soit plus nombreux » et cette réponse est dite d'une façon très agressive et parfois même insultante : « *Tu vas la fermer ta putain de gueule sale merde !* »

L'agression des surveillants sur les détenus est routinière et surtout pour nous aux isolés et au mitard, si tu râles c'est intervention des robocops, qui te demandent de te coucher sur ton lit, sur le ventre et les mains dans le dos, la tête tournée vers le mur, si tu refuses ils referment la porte et reviennent pas de la journée, ils te donnent pas ton repas et te collent un nouveau rapport, histoire de prolonger ton mitard ou t'envoyer à l'isolement. Aussi parfois si on se rebelle,

ils nous punissent en bloquant le téléphone ce qui ne nous permet plus de téléphoner, et ça peut durer plusieurs jours de suite. Certains détenus aux isolés sont là depuis deux ans alors qu'ils sont à 800 kilomètres de chez eux et réclament leur transfert. Le directeur, M. Laurent ne transmet pas les dossiers de demande de transfert des isolés, et sûrement d'autres, mais ça nous, on peut pas le savoir en étant isolés du reste de la détention. Il n'y a pas un jour sans altercation avec un ou plusieurs surveillants.

Pour les parloirs c'est pareil, on a toujours des soucis, fouilles avant d'y aller, et la tentative de nous mettre en hygiaphone, alors que les hygiaphones n'existent plus, sauf pour des raisons exceptionnelles dont nous ne faisons pas partie. Aussi les parloirs commencent régulièrement 10 minutes après le début et on vient nous chercher 10 minutes avant la fin. Dans les cellules il nous est interdit de faire à manger, pas de plaque chauffante, pas de chauffe à l'huile sous peine de rapport, on est obligés de manger la bouffe dégueulasse de Sodexo, nous perdons tous du poids à vitesse grand V. On a fait une demande pour avoir du pain en plus, ce qui nous a été refusé, malgré nos demandes réitérées, on a essuyé que des retours négatifs. On a pas de fenêtres dans les cellules, ce qui nous est fort désagréable, on ne peut jamais voir l'extérieur, on regarde que des murs chaque jour, le seul moment où on peut voir le ciel c'est lorsqu'on nous conduit au parloir. Mais ça dure le temps de traverser un couloir, quelques secondes. Pour toutes ces raisons et bien d'autres, nous réclamons nos transferts, mais aussi la fermeture du quartier d'isolement / quartier disciplinaire / quartier strict régime fermé, la démission de l'ensemble de la direction. Pour cela il nous faut un soutien massif de l'extérieur pour rendre public et créer un rapport de force. Nous, nous restons en lutte malgré les coups portés par les p... de la pénitencière, pour qu'enfin on danse sur les ruines de cette porcherie. Nous vous espérons nombreux et actifs afin de briser la répression carcérale.

DES DÉTENUS DU QUARTIER D'ISOLEMENT DE NEUVIC-SUR-L'ISLE

« L'AUDACE DE CROIRE EN DES JOURS MEILLEURS »

LETTRE DE XAVIER

Centre pénitentiaire de Laon
3 mars 2013

Hello l'équipe, je tenais préalablement à vous remercier de l'acheminement du dernier numéro de la revue, dont le contenu est toujours aussi instructif ès vilénies carcérales. J'espère que nous pourrions prochainement synchroniser nos avis en direct, sachant que j'ai vainement tenté de vous joindre et qu'il serait néanmoins opportun d'étayer l'écrit par le propos.

Quid de Laon ? Une vieille taule qui fonctionne sur trois pattes, qui vit sur sa réputation, qui ne mérite pas les longues peines, et qui selon toute apparence achète la paix interne avec les portables, le shit et l'alcool. Une majorité est inscrite dans une liberté virtuelle, patientant après une libération définitive ou quelques lots de consolation qu'ils osent nommer des permissions. Le parquet local et l'application des peines relèvent de la féodalité judiciaire, appliquant leurs jurisprudences feudataires pour mieux imprimer un procès de renoncement à ceux qui ont (ou ont eu) l'audace de croire en des jours meilleurs.

Je fais actuellement les frais de cette « sensibilité » juridicopénitentiaire, de celles qui vous placent au rebut jusqu'au dépoussiérage opportun effectué par nos chers Spip (services pénitentiaires insertion et probation) afin de tenter une réinjection sociale. Quelle fumisterie ! Ce sont ces conseiller(e)s en punition qui décideront du moment propice, à quelques encablures de la sortie, cautionnant par là même leurs statistiques en matière de réadaptation. Jusque-là, on vous tient en jachère, placé dans la grande friche carcérale, vous concédant toutefois quelques carrés de sucre annuels, appelés RPS (réductions de peine supplémentaires), me semble-t-il. Force est d'admettre que ce bel équipage s'inscrit dans une pénalité parallèle et se recommande d'un infradroit, crachant par là même sur nos situations pénales respectives et sur nos perspectives de réadhesion sociale. Les fiefs judiciaires sont une réalité effective que nous vérifions au gré de la transhumance carcérale.

Le bédouin pénitentiaire qui dresse ce constat en fait l'amère expérience. Le ratio est simple, à savoir : douze années derrière les barreaux, trois enquêtes d'hébergement, deux expertises psychiatriques (probantes) pour une perm' de quarante-huit heures. Le prix est incontestablement élevé. Quant à faire la charité judiciaire ainsi que me l'offre le décideur des lieux, à savoir une perm' annuelle, non merci, je décline la proposition qui résonne comme une humiliation supplémentaire. Ainsi que je le leur ai signifié, ils ne possèdent pas la dextérité mentale idoine aux longs profils, qui plus est avec une JAP (juge d'application des peines) indigente à cet égard. En



l'état nous suffoquons, atterrés par les propos démobilisateurs de cette engeance. Cette résignation forcée nous corrode progressivement et nous finissons par éluder toute embellie. Entre les effets d'annonce récurrents et la réalité palpable, il est un gouffre que seuls les intéressés sont à même d'appréhender.

À paramètres identiques, à savoir un logement et une promesse d'embauche non complaisante, les longues peines ne relèvent pas de la même appréciation judiciaire. Confrontées à une frilosité permanente, elles ne peuvent prétendre à une analyse ordinaire de leur cas. On les place au mieux dans une vitrine, en tant que phénomènes de foire, au pire au cimetière des éléphants, patientant jusqu'au terme de leur agonie sociale.

Si de nouvelles mesures ne nous atteignent pas d'ici quelques mois, qu'en sera-t-il de nos sorts respectifs ? Nul doute que nous soyons un genre mineur de groupe social, mais après les sans-papiers, les SDF et le mariage homo, demeure-t-il quelques bribes de considération à notre endroit afin de pouvoir prétendre à un « moins pire » ? Nous concèdera-t-on enfin quelques miettes afin de réaliser notre pitance, au sens digne et premier du terme ?

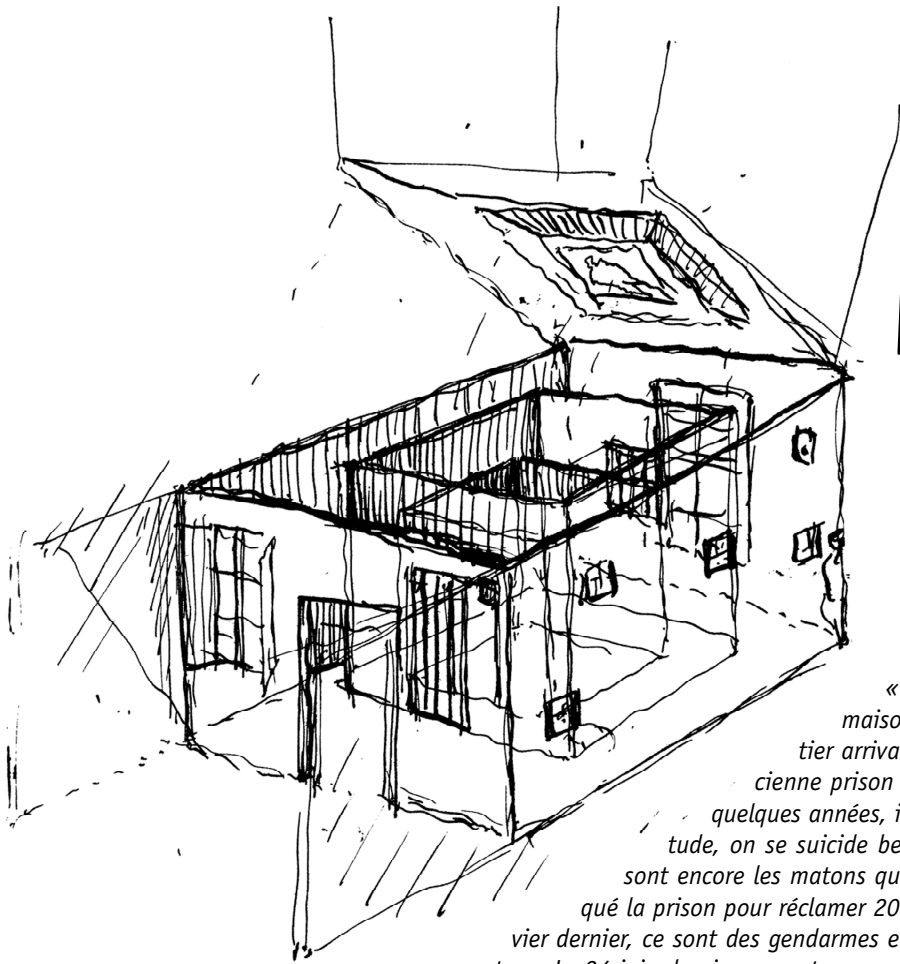
Le tout n'est pas l'élaboration des recettes, encore faut-il en posséder les ingrédients... et c'est ce qui fait présentement défaut à la condition enfermée. Les sophismes des différents acteurs répressifs ne dupent que les néophytes. Quant aux autres, en prise directe avec la réalité abjecte du monde clos, ils ne sauraient céder aux discours captieux et succomber au chant des sirènes administratives. Nous sommes renvoyés à nous-mêmes, et au quantum à purger, les décisions d'assouplissement n'étant que portion congrue à l'égard des longues peines. Le fait qu'elles ne représentent qu'une faible proportion de la population incarcérée est leur handicap majeur tant elles se retrouvent systématiquement écartées de la mansuétude judiciaire, il n'est bien que la quiétude des maisons centrales qui leur soit aisément concédée.

Nul doute que les tensions intra muros iront crescendo de par l'entassement et l'absence d'espoir qui caractérise l'enfermement hexagonal, fruit de l'attitude judiciaire française, qui a contrario d'autres pays européens ne sait faire l'impasse sur l'incarcération massive, considérant cette dernière comme un remède social.

À bientôt, peut-être en direct.

Cordialement,

XAVIER



PRISONS MODERNES DE MERDE

DEPUIS LE CENTRE PÉNITENTIAIRE
DE MONT-DE-MARSAN

Le centre pénitentiaire Pémégan de Mont-de-Marsan a été inauguré en novembre 2008 par Dati. C'est la taule « pilote » du plan 13200 lancé en 2002. Avec 300 places à la maison d'arrêt (MA), 360 au centre de détention (CD) et un quartier arrivant de 30 places, il permet d'enfermer dix fois plus que l'ancienne prison de Mont-de-Marsan. Comme d'habitude, au bout d'à peine quelques années, il enferme déjà plus de prisonniers que prévu ; comme d'habitude, on se suicide beaucoup dans cette prison moderne ; comme d'habitude ce sont encore les matons qu'on entend se plaindre. En novembre 2012, ils avaient bloqué la prison pour réclamer 20 postes supplémentaires en plus des 190 existants. Dès janvier dernier, ce sont des gendarmes et des flics qui ont commencé à boucher les trous en jouant aux matons. Le 24 juin dernier ce sont encore quinze matons du SPS et de FO qui manifestaient devant la

Préfecture des Landes pour réclamer une fouille générale de l'établissement et un soutien systématique de la direction pour les fouilles à nu qu'ils sont nombreux à pratiquer en sortie de parloir et que tous les prisonniers dénoncent dans leurs lettres. Quant aux trois UVF, vantées dans tout le sud ouest par l'AP, ils servent de carotte au directeur, le bien nommé Cachot, pour obtenir le calme notamment des prisonniers longues peines qui passent par le CD. Ce fut le cas de Philippe qui a attendu trois mois la réponse pour son UVF. Deux jours après qu'il lui a été accordé, il est transféré à la centrale de Moulins, à 800 bornes de sa compagne... Vous pouvez lire ici un de ses courriers datant d'avant le transfert quand il espérait encore partir à Lannemezan ; un courrier de Gaëtan qui a lui aussi été transféré depuis à la MA d'Agen. Un troisième courrier anonyme finit le portrait de cette taule.

**Centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan
Mars 2013**

Je vous écris d'ici, de ces prisons modernes.

Le médical

Je vais commencer par moi, hein, avec le médical ici, qui est nul. Lorsque j'ai été extrait à l'hôpital, un vrai gag : arrivé là-bas, on me demande ce que je veux. Là, je serre les dents et je dis à l'infirmière de me faire détacher pour qu'elle m'ausculte. Eh bien rien ! Elle la ferme, effrayée par tous ces flics armés de l'escorte. Ils me détachent pas et je repars comme je suis arrivé.

La dentiste, elle, ne veut pas me soigner car elle veut la preuve que j'ai la CMU... ça fait juste vingt-cinq ans que je suis enfermé et que j'ai la CMU. Donc ma femme a dû envoyer une attestation pour prouver que je l'ai. Voilà, ça fait donc plus d'un mois sans soins.

La dentiste est une femme aigrie, comme tout le monde dans cette taule ; tout juste un bonjour et des gueules d'enterrement. Là ça fait une semaine que je suis sorti du mitard et toujours pas de traitement ; heureusement que j'en ai d'avance. J'ai un pote à côté qui fait de la tension. Il avait un traitement qui ne marche pas. Le médecin lui dit : « Très bien, arrêtez ce traitement. Vous n'avez qu'à plus manger de sel » (sic). C'est quand même cinglé, non ? Je me demande sans cesse où je suis tombé.

Les matons, le mitard, la direction

J'écris, j'écris, mais ils ne répondent même pas. Je vais vous expliquer pourquoi : c'est une taule où les matons te provoquent sans cesse. Tu écris, et sans réponse tu gueules, et là ils te mettent au mitard. Depuis que je suis là j'ai pas vu un maton ou une matonne avec de l'humanité. Sans cesse des bonjours dégueulasses, à t'écœurer. Il y a deux jours un maton a repoussé un jeune très fort dans sa cellule. Pour moins que ça, à Seysses, un copain a pris un rapport et du mitard pour agression. Ici ils se permettent beaucoup de choses, c'est l'armée. À moi, le maton a oublié de m'ouvrir la porte pour la promenade... Pourquoi ? Eh oui, la provocation. Et la nuit, à partir de 20 heures, c'est des rondes toutes les heures pour me casser les couilles et voir si je suis toujours là. Là, ils ne m'oublient pas. En fait, je viens d'apprendre que certains matons auraient deux boulots : maton et gendarme, vous avez compris !

Ils m'ont mis au mitard sans tenir compte du fait que je me tiens tranquille depuis trois ans. Allez : sept jours de sursis et huit fermes. Au mitard ils te laissent sans savon et sans café. C'est sale et si tu restes vingt jours, tu peux pas te laver pendant vingt jours : tu restes dans ta merde. Et une ventilation qui fait un bruit à rendre fou un homme, vraiment fou.

Et un directeur et une directrice de détention qui n'arrêtent pas de me dire : « Vous êtes libérable en 2040, ne me dites pas que vous n'allez pas vous évader. » Sans cesse ce discours. Alors je leur rappelle que j'attends un jugement en

appel, et que 2040 c'est provisoire. Mais non, on me maintient le statut détenu particulièrement signalé (DPS) car je suis jugé sur mon passé. Encore une fois, leur parano est extrême à mon sujet. Ils disent que cette taule n'est pas adaptée pour moi. Alors que c'est déjà très sécuritaire : une caméra tous les mètres carrés, ta vie de prisonnier est violée en permanence. Je serre les dents, je ne parle pas avec eux. Les Eris (Équipes régionales d'intervention et de sécurité) se prennent pour des hommes en montrant leurs muscles. Mais ils ne me font pas peur, c'est des merdes : tomber et frapper un détenu à 10 ou 15, c'est facile. Pour la promenade ils te palpent à corps avant que tu passes au portique. Même pas dans les QI (quartiers d'isolement) ils te font ça. Ils te fouillent à la sortie, à l'entrée. Tu dois rester derrière des traits par terre.

Bref, une prison de fou : en vingt-cinq ans de taule dont onze ans de QI, j'ai jamais vu ça.

Les conditions de détention

Je raconte un peu tout vite fait, OK. La gamelle est infecte et très mal servie. C'est la crise, même en prison. Ils tirent sur tout, hein. Je leur ai demandé ce qu'ils comptent faire pour des gens comme moi qui n'ont pas de boulot pour cantiner, rien de rien ; ils répondent que je suis sur liste d'attente. Pour le téléphone : il n'y a qu'un téléphone pour deux ailes. Alors ça gueule, tout le monde tape pour y aller et les matons ne cessent de gueuler : « Ta gueule ! » – pas à moi, je ne pourrais pas supporter qu'on me parle comme ça. Le courrier, il arrive en bloc et en retard. Dans la douche, il faut se coller au mur si on veut que l'eau nous atteigne ; la lumière de la glace, elle est fixe et dirigée vers le plafond, ce qui fait que tu

« Bref, une prison moderne de merde, où tout est fait pour déboussoler, détruire, casser le détenu »

peux pas te voir dans la glace. Le préau pour s'abriter quand il pleut en promenade ne sert à rien : il est à huit mètres de haut au milieu de la cour. S'il n'était pas là ce serait pareil. Les cellules sont pas chauffées ; si t'as pas de plaque chauffante, tu crèves de froid... un froid moderne, juré. Et ce ne sont que des exemples.

Les remises de peine, le travail

Pendant ce temps, je ne touche pas de RPS (remises de peine supplémentaires) car le juge me reproche de ne pas bosser ; mais c'est eux qui ne veulent pas que je bosse. La première année à Seysses, ils me refusaient les RPS aussi. Mais j'avais fait appel et là, miracle, ils m'avaient donné quinze jours de remise. Là, alors que ma situation n'a pas changé (je suis toujours en train de purger le reliquat d'une peine précédente et prévenu dans une affaire où j'ai fait appel), ils ne me donnent rien. J'ai écrit plusieurs lettres pour leur demander de me justifier pourquoi je ne peux pas bosser, de le faire par écrit. Évidemment le directeur, qui s'appelle Monsieur Cachot – faut le faire – me répond encore que je suis sur liste d'attente. Ahahaha. En fait il veut me transférer, c'est tout. Et eux ils font ce qu'ils veulent.

Bref une prison moderne de merde où tout est fait pour déboussoler, détruire, casser le détenu. Où rien n'est construit normalement. Bon j'arrête là car le sang me monte à la tête, là, ahahahaha. Vite, vivement la centrale – mais il faut que ce soit Lannemezan, que je reste près de ma compagne... J'embrasse tout le monde, merci pour tout, à bientôt « en appel ».

PHILIPPE

« LETTRE D'UN MEC », CHRONIQUES MONTOISES

Maison d'arrêt de Mont-de-Marsan
Mars 2013

Neuf mois à peine et déjà une éternité derrière ces barreaux qu'innocemment je m'imaginai plus translucides à Mont-de-Marsan qu'à Toulouse. Comme le prédisent les anciens, ce n'est pourtant que le début d'un parcours carcéral qui va sans aucun doute me réserver bien des déceptions et beaucoup d'incompréhensions.

Ce transfert sur la maison d'arrêt landaise, c'est moi qui l'ai demandé. Les raisons en sont simples et presque les mêmes pour tous les détenus supportant les médiocres dysfonctionnements de ce trou à rats : les UVF (unités de vie familiale) ! Eh oui ! Ces petits appartements où, durant quelques heures, on pourra exister à nouveau. Le temps de redevenir un père, un amant, un mari pour ensuite replonger dans sa solitude en attendant encore la clémence d'une administration jouant de ses privilèges pour vous asservir par quelques avantages, si insignifiants soient-ils : une autre UVF.

Depuis mon arrivée, j'ai pu constater à mes dépens combien la justice s'avère procédurière – seulement lorsque ça l'arrange. J'en veux pour preuve mon autorisation à téléphoner. Un combat quand on n'est que prévenu, avec le montage d'un dossier composé de papiers difficiles à obtenir en détention et surtout l'incertitude d'un accord lié à la seule appréciation d'un juge. On ne demande pourtant qu'à parler à nos enfants, nos proches.

Eh bien, voyez-vous, même après avoir obtenu ce sésame pour six petits numéros, vous perdez ce droit sur un simple transfert – dont le rapprochement familial était la motivation. Eh oui, la maison d'arrêt de Seysses n'ayant pas fait son travail d'archiver

« Bientôt je serai doublé, comme tant d'autres, alors nous serons deux à tourner en rond au milieu de 9 m² »

l'accord du juge, il me faut tout reprendre à zéro. Deux mois de plus sans entendre la voix de mes trois garçons que je n'ai toujours pas vus depuis mon incarcération. J'appelle ça de la torture morale, dont malgré de multiples réflexions, je n'ai jamais compris l'utilité. J'espère obtenir bientôt leurs permis de visite.

Quoiqu'il en soit, je place Mont-de-Marsan dans une catégorie de centre pénitentiaire bafouant, par une multitude d'incohérences, la dignité humaine. On pourrait croire qu'ayant été sanctionné par des lois répressives pour nos délits, on serait traité comme l'exigent d'autres lois dédiées aux mesures de détention, mais il n'en est rien.

Bientôt je serai doublé, comme tant d'autres, alors nous serons deux à tourner en rond au milieu de 9 m² – auxquels on en enlève 4 pour le lit superposé trop bas pour s'y asseoir, l'unique meuble de rangement qu'il faudra bidouiller d'un rideau sinon gare aux odeurs de cuisine et la table placée devant la télévision, de telle sorte qu'il faut tirer au sort pour savoir qui va écrire ou qui va regarder une émission. Ajoutez à cela une douche nécessitant des facultés acrobatiques pour se trouver sous le jet d'eau. Certaines vous demanderont d'être plaqué contre un mur, d'autres deux murs, et d'autres encore d'être plié très bas car, pas de chance, vous mesurez plus d'un mètre quatre-vingt. Que du bonheur ! Non, sérieusement, ça va mal !

Avant de vous laisser mes simples observations, j'en reviens vite au téléphone. Il me l'ont rendu, mais avec un poste pour soixante personnes, la partie va être serrée.

Allez ! Peut-être aurez-vous compris que la prison n'est plus ce qu'elle était, mais n'est pas non plus ce qu'elle devrait être et encore moins ce qu'elle prétend être, et au milieu, nous, pendus à des réformes qui peut-être ne changeront rien aux conditions de détention.

ANONYME

Maison d'arrêt de Mont-de-Marsan
Le 17 mars 2013

Bonjour je me présente, M. Castel Gaëtan, détenu à la maison d'arrêt de Mont-de-Marsan et je vous fais part de mon mal-être en détention.

Tout d'abord il y a peu de temps, j'ai subi une peine de quatorze jours dont huit fermes et sept de sursis au quartier disciplinaire (QD). Pour seule raison : le refus d'intégrer une cellule. Or il s'agissait d'une cellule au rez-de-chaussée, qui est réservé aux personnes qui ont commis des crimes sexuels, et je ne vois pas pourquoi on m'obligerait à aller avec ces gens-là. Si c'est ça ou le quartier disciplinaire, je fais du QD. Sans raison valable on me demande de changer de cellule, et lorsque je sors du mitard, nouvel incident : on m'affecte dans une autre cellule qui n'est pas correcte non plus, puisqu'il s'agit d'une cellule simple avec deux lits, le deuxième ayant été rajouté. Et la personne qu'ils amènent est fumeuse, alors que je suis non-fumeur, et vu les lois, ils ne peuvent donc pas me laisser comme ça.

La cellule n'est équipée que d'une seule table et d'un seul casier alors que nous sommes deux codétenus.

Je me plains donc de la manière dont l'administration se préoccupe de notre mode de vie. Je dénonce le fait qu'on me dise de rester comme ça sous peine d'aller au QD. Quand je demande au chef de bâtiment pour quel motif ils me mettraient au QD alors que je suis dans mes droits, il me répond : « Vous inquiétez pas, on va en trouver, des raisons, si on veut ! »

Je ne supporte plus la provocation faite par les surveillants, lors d'un débat qui a lieu pour me faire changer de cellule, lorsqu'on leur demande d'appliquer un minimum la loi. Je ne suis pas le seul dans ce cas-là. Sans cesse les fouilles à corps, alors que nous sommes obligés de passer un portique électronique qui est fait pour ça, un portique qui détecte si l'on est porteur d'objets interdits ou dangereux.

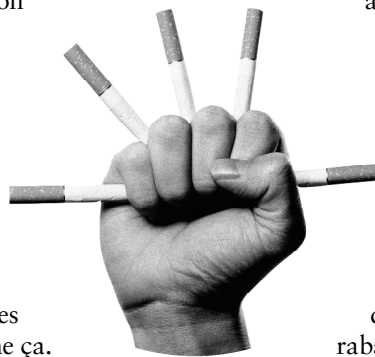
D'autre part, j'avais une plaque électrique pour me faire à manger ; au bout de six mois, même pas, elle a cassé ; la résistance a lâché. Or, un objet neuf sous garantie, je demande à ce qu'on me le change. On me dit d'accord : on me dépanne une plaque le temps de m'en renvoyer une ou de la réparer. Puis soudain, il faut que je cantine une plaque à 50 euros, car ils ne veulent plus entendre parler de l'ancienne. Suite à mon désaccord lors de mon changement de cellule, on m'a pris la plaque sous le nez en me disant : « Vu votre comportement, vous me faites chier, on la récupère. »

Donc je me retrouve sans plaque sans aucune raison, toujours à deux dans une cellule simple, et avec un fumeur. Ce qui n'est pas normal. On m'a menacé de me transférer loin de chez moi si je ne m'écrase pas dans ma cellule pour un à deux, sans plaque chauffante.

Je dénonce aussi le fait qu'on est sans arrêt provoqué et poussé à bout ; à chaque fois que l'on conteste un fait d'un surveillant, ce sont 6 ou 7 surveillants qui mettent des gants et direction le QD si on refuse de se rabaisser devant eux. Suite à mon passage au QD pour ne pas avoir voulu intégrer une cellule au rez-de-chaussée, on m'a bien fait comprendre que je n'aurais pas ma place au travail ou en formation. Or, cela fait quatorze mois que je suis incarcéré et on ne m'a appelé qu'une seule fois, alors que j'ai fait de nombreuses demandes. Je vous fais part de nombreux événements qui ne font pas partie des choses humaines et tolérables. Sans arrêt on est mené à la baguette. Et pour les UVF (unités de vie familiale) il faut d'abord que le magistrat accepte ; du coup on fait du chantage avec ça chaque jour. Merci de me lire.

PS : je décide de porter plainte contre tous ces gens qui n'appliquent pas la loi telle qu'elle est prévue.

GAËTAN





Y'A DE LA MUTINERIE DANS L'HERTZ

Angers : DE L'HUILE SUR LE FEU - Le jeudi de 17 h à 18 h en direct
RadioG - 101,5 FM. 09 69 80 41 68. 3, rue de la mare, 49100 Angers. Prison couverte : Angers.

Brest : EXTRA-MURS - Le mardi de 19 h à 21 h
Radio U - 101,1 FM. 02 98 03 82 61. 6, rue Pen Ar Creach, 29200 Brest
et sur internet : groupe.brest@genepi.fr
Prison couverte : MA de l'hermitage

Dijon : SUR LES TOITS - Un dimanche sur deux de 18 h à 19 h. Radio Campus - 92.2 FM
Prison couverte : MA de Dijon.

Grenoble : LES MURS ONT DES OREILLES - Le 3e mercredi du mois de 19 h à 20 h
Radio Kaléidoscope - 97 FM.
Prison couverte : MA de Varcès.

Marseille : Radio Galère - 88.4 FM
HAINE DES CHAÎNES - Un lundi sur deux de 20 h à 21 h.
Tél. du direct : 04 91 08 28 15 / 41, rue Jobin - 13003 Marseille.
PARLOIR LIBRE - Le samedi de 19 h à 21 h 30.
Tél. du direct : 04 91 08 28 10 / 82, avenue R. Salengro - 13003 Marseille.
Prisons couvertes : MA des Baumettes / MA de Tarascon / Centrale d'Arles.

Nantes : NATCHAV - Le dimanche de 19 h à 20 h
Alternantes - 98.1 FM, 91 à St-Nazaire. Pour les messages (répondeur) 06 26 55 86 87,
Alternantes - 56, bd des Poilus-44300 Nantes.
Prisons couvertes : CP de Nantes / MA de Nantes / EPM Orvault.

Région parisienne : L'ENVOLEE - Le vendredi de 19 h à 20 h 30.
Fréquence Paris Plurielle - 106.3 FM.
et sur internet : www.rfpp.net/envoleeradio@yahoo.fr. (Rediffusion le mardi à 8 h).
Tél. du direct : 01 40 05 06 10 / 43, rue de Stalingrad - 93100 Montreuil.
RAS-LES-MURS - Le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30.
Radio Libertaire - 89.4 FM.

Prisons couvertes : MA de Bois-d'Arcy / MA de Nanterre / MA de Fresnes / MA de Fleury-Mérogis /
MA de la Santé / MA de Villepinte / MA de Versailles / Centrale de Poissy / MA d'Osny.

Rouen : AU DELÀ DES MURS - Le 1er et 3e samedi du mois de 17h à 18h30 sur radio HDR 99.1 FM
www.radiohdr.radio.fr Téléphone du direct : 02 35 12 68 92

Saint-Etienne : PAPILLON - Le 1er et 3e jeudi du mois de 20h à 21h.
Radio Dio - 89.5 FM (rediffusion à Lyon sur radio Canut -102.2FM).
et sur internet : www.radiodio.org. CSA - 16 rue du Mont, 42100 Saint-Etienne
emissionpapillon@riseup.net
Prisons couvertes : MA La Talaudière (à Lyon : MA Corbas/EPM Mezieux)

Saint-hilaire-de-Chaléons : EST-CE-QUE QUELQU'UN VEUT DU CLAFOUTIS ?

Toulouse : BRUITS DE TÔLE ou L'ENVOLEE - Le jeudi de 19 h à 20 h / Yo-yo - Messages en direct les trois
premiers jeudis du mois de 18 h à 19 h.

Canal Sud - 92.2 FM - 40, rue Alfred-Dumeril - 31400 Toulouse.
et sur internet : www.canalsud.net.

Tél. du direct : 05 61 53 36 95 - Tél. messages : 07 53 33 86 80
Prisons couvertes : MA de Seysses / CD de Muret / MA de Montauban.

Valence : COLLECTIF SOLIDARITÉ PRISONNIERS - Le 3e lundi du mois de 18 h 15 à 19 h.
Radio Méga - 99.2 FM.
et sur internet : www.radio-mega.com

Tél. du direct : 04 75 44 16 15 / 35, rue Prompsaul - 26000 Valence.
(Rediffusion le jeudi de 9 h à 9 h 45). Prison couverte : MA de Valence.

**Pour vous abonner, écrivez-nous !
Joindre un chèque de 15 euros (ou plus)...
Gratuit pour les prisonniers.**

LIBRAIRIES

Voici une liste de librairies et de lieux où on peut trouver *L'Envolée*. Elle est incomplète, et nous remercions d'avance ceux qui nous communiqueront d'autres lieux (librairies, infoshops...) où nous pourrions déposer le journal.

ANGERS : LES NUITS BLEUES

AUCH : LE MERLE MOQUEUR / LE MIGOU

AVIGNON : LA MÉMOIRE DU MONDE

BAYONNE : ELKAR

BAGNOLET : LE REMOULEUR

BESANÇON : L'AUTODIDACTE

BORDEAUX : LA LIBRAIRIE DU MUGUET

BREST : D.ROIGNANT / LA PETITE LIBRAIRIE

CHALON-SUR-SAÔNE : ET APRÈS POURQUOI PAS

DIJON : LES TANNERIES / BLACK MARKET / GRANGIER

GRENOBLE : LE LOCAL AUTOGÉRÉ / ANTIGONE

LILLE : CCL / L'INSOUMISE

LIMOGES : UNDERSOUND

LORIENT : L'IMAGINAIRE

LYON : GRAND GUIGNOL / LA GRYFFE / LE BAL DES

ARDENTS / OUVRIR L'ŒIL / TERRE DES LIVRES / LA LUTTINE

MARSEILLE : L'ÉQUITABLE CAFÉ / LE SEUL PROBLÈME /

L'ODEUR DU TEMPS / MONNAIE DE SINGE / LE MOLOTOV /
CQFD / LA FRICHE

MONTPELLIER : SCRUPULES

MONTREUIL-SOUS-BOIS : LA PAROLE ERRANTE

NANTES : VENT D'OUEST / CAFÉ LA PERLE / B17

PARIS V : LA GALERIE DE LA SORBONNE / LE TIERS-MYTHE

PARIS XI : LE KIOSK / LE KIOSQUE / ENTROPIE / LADY

LONG SOLO / PUBLICO / QUILOMBO PROJECTION / THÉ

TROC / PAGE 189

PARIS XIX : LE MERLE MOQUEUR

PARIS XX : BMG / L'ATELIER / LE COMPTOIR DES MOTS /

LE MONTE-EN-L'AIR / LE GENRE URBAIN

REIMS : LE CRI DU PEUPLE

RENNES : ALFAGRAPH / LA PETITE LIBRAIRIE

ROMANS-SUR-ISÈRE : LIBRAIRIE DES CORDELIERS

ROUEN : L'INSOUMISE

SAINT-DENIS : FOLIES D'ENCRE

SAINT-ÉTIENNE : L'ÉTRANGE RENDEZ-VOUS / BAR-TABAC

DE LA PLACE BUISSON / LA GUEULE NOIRE

SAINT-GIRONS : LA MOUSSON

STRASBOURG : QUAI DES BRUMES

TOULOUSE : LE KIOSK / OMBRES BLANCHES / TERRA NOVA

VALENCE : NOTRE TEMPS / URUBU

BRUXELLES : ACRATA / LA BORGNE AGASSE /

L'IMAGINAIRE / JOLI MAI / TROPISMES / MAELSTRÖM

DIFFUSEUR ITINÉRANT DU JOURNAL CHERCHE COMPLICITÉS...

Salut *L'Envolée* et salut aux lecteurs et lectrices du journal... petit message pour vous informer que notre petite association du nom de *Généralités Futur*, forte de 25 « marraines et parrains » donnant quelques euros par mois, achètent régulièrement une centaine de numéros de *L'Envolée* pour ensuite les faire connaître... en les offrant à prix libre à des gens qui ne connaissent pas, sur des tables de presse, de la main à la main, dans la vie de tous les jours... histoire de porter toujours plus loin la parole des enfermés et la lutte contre toutes les prisons !

Nous sommes à la recherche de nouvelles et nouveaux complices, contactez-nous par mail, par courrier : *Généralités Futur*, 18 rue de Cotte 75012 Paris ou par téléphone : 06 50 65 99 66.

L'ENVOLEE : 43, rue de Stalingrad, 93100 Montreuil (e-mail : contact@lenvolee.net)

Dépôt légal à parution TGI Paris n° 20306 - Directrice de publication : Denise Le-Dû. - Impression : Expressions II, Paris XI^e - Commission paritaire en cours.



« Sortir en conditionnelle six mois avant la fin d'une peine de dix-huit ans n'a aucun sens. Dans un marathon, tu ne t'arrêtes pas 500 m avant la ligne pour refaire tes lacets »

XAVIER (émission « l'Envolée », vendredi 5 juillet)

Centre pénitentiaire de Laon,
le 2 juin 2013

Hello l'équipe,

N'ayant eu l'initiative de vous écrire depuis un moment, je tenais préalablement à vous remercier de l'acheminement du dernier numéro consacré au procès de la cavale de Moulins, votre retranscription reflétant parfaitement le désir de vindicte de l'appareil juridico-administratif à l'encontre de ceux qui s'arrogent le droit d'être libre et de ne plus subir l'ignominie de la machine répressive.

Quel dommage que les événements de Séquedin se soient achevés de cette manière et aussi brièvement. Quoi qu'il en soit, ce ne sont certainement pas la valeur et le potentiel des auteurs qui soient à remettre en question. Au-delà d'une incontestable audace, il en va aussi de leur désir d'évasion, un devoir au regard de leur situation pénale, un impératif d'existence.

On peut regretter d'avoir échoué, mais non d'avoir tenté. J'en viens à cet endroit de claustration dont l'hypocrisie et les coups bas sont la marque de fabrique. Dès lors, c'est la porte ouverte à tous les excès et autres provocations agencées, conduisant l'intéressé à subir le contrecoup interne, voire les foudres judiciaires.

J'en veux pour preuve ce qui arrive actuellement à Malin, répondant sereinement aux défis syndicalistes et qui se trouve une nouvelle fois confronté au prétoire et à une comparution en correctionnelle (en septembre prochain) pour avoir recadré un zélateur, celui-là même qui avait divulgué la pathologie dont il souffre, à dessein de le flétrir et de lui faire perdre son poste aux cuisines, ce qui n'avait pas fonctionné à l'époque. Il va de soi que le frustré de service est revenu à la charge afin de pouvoir l'aligner à nouveau et de tirer un bénéfice minable de cette nouvelle algarade verbale en se rendant illico chez les lardus afin de déposer plainte pour outrages. Entendu par ceux-ci, Malin écopera d'une convocation judiciaire en moins de trois semaines. On appréciera la diligence du parquet dès qu'il s'agit de protéger ses nerfs !! Quant à la plainte déposée parallèlement par Malin pour atteinte à la dignité de la personne, *no answer*, le contraire eût été étonnant.

La seule vérité palpable est la question des sorties sèches concernant les longues peines. Celles-ci ne bénéficient d'aucun assouplissement, condamnées à purger jusqu'à la fin de par la constante frilosité judiciaire des souverain(e)s de l'application des peines. Le paradoxe réside dans le fait que certains avaient obtenu par ailleurs ce qui leur est dénié ici, en exemple les permissions de sortir, alors qu'aucun impair n'a été commis durant ces éphémères instants de liberté. D'autres n'ont même pas tenté de quémander quoi que ce soit sachant que tout est hors de prix judiciaire en l'endroit. L'engeance en place incite la récidive à grand renfort de refus et de mépris. Certaines parmi celles-ci devraient revoir leur copie et y inclure le sens de la peine car ils (elles) sont en l'instant et sans conteste hors sujet. En ce qui me concerne, j'attaque la treizième et je ne perçois toujours aucune finalité. On finit par devenir stoïque et l'on revoit forcément les prétentions à la baisse, patientant des jours meilleurs.

À bientôt, prenez soin de vous.

XAVIER

LES DÉTENUS DOIVENT POUVOIR SE PROCURER LES JOURNAUX DE LEUR CHOIX N'AYANT PAS FAIT L'OBJET D'UNE SAISIE DANS LES TROIS DERNIERS MOIS. SEUL LE GARDE DES SCEAUX PEUT RETENIR (À LA DEMANDE DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT) LES PUBLICATIONS, ET CE SEULEMENT S'ILS CONTIENNENT DES MENACES PRÉCISES CONTRE LA SÉCURITÉ DES PERSONNES OU CELLE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (ART. D444 DU CPP).